
00216 mag
Le magazine des Tunisiens à l'étranger
00216mag.com · N° 16 Trimestriel · Octobre 2011
TRIBUNE CITOYENNE avec Serge Moati
AUX URNES CITOYENS !
REPORTAGE
24 heures avec les bénévoles
Ce que nous attendons du vote !
Spécial élection Assemblée constituante
• Enjeux et questions d'avenir
• Les listes de candidats pour les Tunisiens à l'étranger
• Le vote, mode d'emploi
Magazine Gratuit

Recharge à l'international :
Vous êtes tunisien résident à l'étranger ?
Vous pouvez désormais recharger votre ligne Tunisiana à carte depuis le pays où vous résidez en utilisant l'un des moyens suivants :
1-Le transfert de Crédit via votre ligne SFR France
2-La recharge via le site web « TransferTo » http://tunisie.transferto.fr
3-La carte de recharge « Tonéo » disponible dans tous les tabacs et points de vente « Toneo »
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.tunisiana.com.

00216 mag
Le magazine des Tunisiens à l'etranger

Sommaire



EDITORIAL

Devoir de vote

Les 20, 21 et 22 octobre prochains, le destin a voulu que nous soyons les premiers acteurs des premières élections libres et démocratiques dans le monde arabe. Paradoxalement, à quelques jours de ce scrutin historique, de nombreux concitoyens sont indécis, voire réfractaires. La faute à un demi-siècle de veuvage démocratique qui a brisé toute croyance républicaine ?

Souvenons-nous que nous devons ces premières élections libres au sacrifice de nos martyrs et à celui des opposants politiques de la première heure. Comment expliquer au monde les luttes de ces hommes et femmes pour notre droit au vote démocratique, si une fois ce droit acquis, nous ne l'exercions pas ?

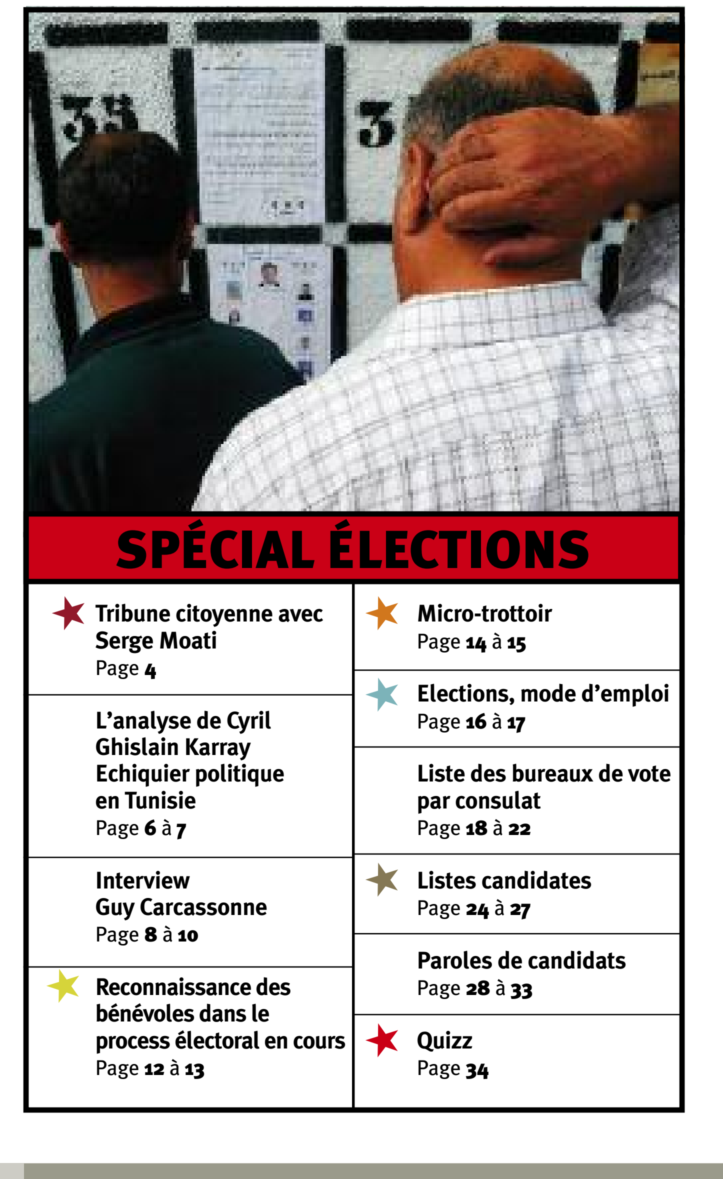
Oui, l'heure n'est pas à la démobilisation ! Depuis des mois, nous suivons tous, inquiets, l'actualité au pays et il n'a échappé à personne que la situation y est précaire. Les fossoyeurs sont là, dans l'ombre, et les tentations rétrogrades n'ont jamais été aussi grandes.

La stabilité, la sécurité et la construction démocratique passent par de bonnes nouvelles issues des urnes. Pour cela, ne laissons pas les autres choisir à notre place, votons nombreux ! Aux concitoyens qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, sachez que si vous êtes inscrit au consulat, il vous sera toujours possible de voter le jour « j ».

Le 20, 21 et 22 octobre, faisons gagner la démocratie ! Faisons gagner la Tunisie !

Samir BOUZIDI
Jepropose@00216mag.com





Crédit photo : hamideddine Bouali/Demotix/Demotix/Corbis

Edité par :
Tunisiens sans frontières (TSF)
Menzah V - Tunis
Tel : 00 216 71 862710
Fax : 00 216 71 862578

Marque déposée par :
Samir BOUZIDI
Consultant spécialiste
de la communauté maghrébine
73 rue des Archives
75003 Paris
direction@00216mag.com

Directeur de publication :
Samir Bouzidi
jepropose@00216mag.com

Réalisation:
contact@glyph-studio.com

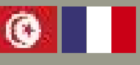
Infographies :
Khaled Aouij
info@eoliastudio.com

Régie publicitaire :
France et Europe
Sopi
96, rue Amelot
75011 Paris
Tel : 01 47 70 13 35
Tunisie
Tunisiens sans frontières
6, rue Ali Douaggi
1004 Tunisie
Tel : 00 216 71 862710
Fax : 00 216 71 862578

Distribution :
Liste actualisée de nos distributeurs sur tunisiensdumonde.com
Tirage : 100.000 exemplaires

Impression :
Léonce- Deprez
France

00216 c'est 100 000 exemplaires



Enfants de Tunisie et citoyens de France.

Entre nos deux pays, il y a le passé et ce riche patrimoine historique ; il y a le présent avec ces liens économiques et culturels très forts qui s'exercent quotidiennement. Et il y a l'avenir, avec nous les Tunisiens de France !

Remerciements :
Hichem Bayoudh (Directeur des Affaires consulaires), Ali Ben Ameur (Président IRIE 1), Layla Riahi (Présidente IRIE2), Cyril Grislain Karray, Serge Moati, Guy Carcassonne, Houda Zekri (service Presse de l'Irie 1)

Les contributeurs :
Myriam Blal, Samir Bouzidi, Guy Carcassonne, Frida dahmani, Cyril Grislain Karray, Serge Moati, Mireille Pena

Credits Photos :
Couverture : Corbis / Pages interieures : Corbis, Fotolia, Aidda

La marque « **00216** » est une marque déposée au nom de Samir BOUZIDI.Toute représentation, reproduction ou traduction, intégrale ou partielle, quels qu'en soient le procédé, le support ou le média, est strictement interdite sans l'autorisation de l'auteur ou de ses ayants droits.

TRIBUNE CITOYENNE AVEC

SERGE MOATI



17 décembre 2010. La mort d'un vendeur de quatre-saisons a embrasé la Tunisie et le monde arabe. La pureté du feu pour effacer la souillure d'une vie humiliée. La mort, en Tunisie, a créé le vivant. Et tout un peuple s'est reconnu en celui qui a révolutionné l'image du « martyr » en terre d'Islam. Pas de youyous ni de litanie : le simple courage. Et le grand désespoir : celui du chômage et de l'avenir en berne. Aujourd'hui, à l'aube des premières élections libres de la Tunisie, les « raisonnables », ceux qui pensent que « les Arabes ne sont pas faits pour la démocratie », les cyniques ou boulimiques de pouvoir ne doivent pas étrangler l'espérance. Bouazizi voulait du pain, de la liberté. Et de la dignité. Comme des centaines de milliers d'autres Tunisiens qui ont bâti avec force et générosité cette Révolution de la jeunesse. Ils ont « dégagé » un despote corrompu, ainsi que sa clique mafieuse. Ce fut aussi une révolution des femmes...Et ce fut un mouvement de colère sociale devenue une Révolution « laïque », même si le mot, me dit-on, est « mal compris » ou même « intraduisible » en arabe... Etrange... « Zaba et Leïla Gin » ayant déguerpi, chassés par les forces de la jeunesse et du renouveau, il convient de bâtir (et vite) une République (enfin) sociale. Et ne plus étouffer les cris de douleur d'un peuple courageux et fier. Mohamed et les autres martyrs sont morts pour la justice sociale. Dieu, l'identité « arabo-musulmane » doivent rester à leur place : très haut. Ou dans les cœurs. Pas dans les urnes. Là sur cette terre si belle de Tunisie, il s'agit de démocratie et de liberté, au grand vent d'une République renaissante et revivifiée.

Nous sommes à l'aube de la deuxième déclaration d'indépendance du pays. Encore une fois, comme en 1957, les Tunisiens, qui voteront en masse, je l'espère, pour les partis démocratiques et « laïcs », seront au rendez-vous de l'histoire. Et les jeunes noyés, désespérés, de Lampedusa, et le pauvre Bouazizi ne mourront pas une seconde fois... Aux urnes, citoyens, et que vive la Tunisie, notre patrie commune.

Serge Moati, un « Tune », réalisateur et auteur des *Dernières nouvelles de Tunis*, aux éditions Michel Lafon.

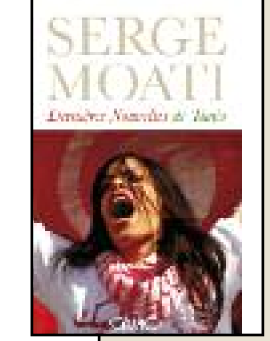
LES COUPS DE CŒUR DU 00216

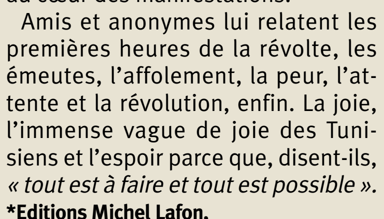
Dernières nouvelle de Tunis*

« Puisque tu as la chance de rester en vie, donne aux morts que nous sommes les dernières nouvelles des vivants qu'ils aiment. Débrouille-toi pour nous faire signe. Je compte sur toi, mon petit garçon. »

Ainsi s'adressait à Serge le fantôme de son père, dans son précédent ouvrage. Honorant sa promesse, Serge Moati lui raconte, et nous raconte, la Tunisie aujourd'hui. Ou comment « le petit pays auquel on ne pensait pas » a sonné l'heure du réveil arabe.

Comment ses habitants ont pris leur destinée en main pour renverser un régime trop longtemps considéré avec bienveillance par les démocraties.





Et Serge, pourquoi ne l'a-t-il pas dénoncé ? Par peur pour les siens restés au pays qu'il est venu rejoindre au cœur des manifestations.

Amis et anonymes lui relatent les premières heures de la révolte, les émeutes, l'affolement, la peur, l'attente et la révolution, enfin. La joie, l'immense vague de joie des Tunisiens et l'espoir parce que, disent-ils, *« tout est à faire et tout est possible »*.

***Editions Michel Lafon, paru le 22 septembre 2011, 16,95 €.**

Festival du Cinéma tunisien à Paris



La 3e édition du Festival du Film tunisien se déroulera du 25 au 27 novembre 2011 au cinéma Le Reflet Médicis, à Paris (75005). Une organisation de l'association Jeunes Tunisiens, basée à Paris.

Contact : Melik Kochbati
melik.kochbati@jeunestunisiens .com
www.festivaldufilmtunisien.com

Colloque « TUNISIE : la transition démocratique »

Action Tunisienne et Initiative Citoyens en Europe organisent à Paris un grand colloque « TUNISIE : la transition démocratique », le Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2011, au Grand auditorium de la Bibliothèque Nationale de France (75013).

Pour toute info : mohamed.gastli@actiontunisienne.com - www.actiontunisienne.com

Venez à notre rencontre.
Salmâ, guide à Sbeitla.

Memac Ogilvy Label ■ Crédit photo : Yassine Boughaba

Au-delà de ses paysages magnifiques et de sa culture millénaire, découvrez le vrai visage de la Tunisie. Venez à la rencontre de ceux qui, chaque jour, font la beauté de ce pays et partagez la renaissance de ce peuple libre et chaleureux. A coup sûr, la Tunisie ne vous laissera pas indifférent.

TUNISIE
Tous unis pour vous accueillir
www.bonjour-tunisie.com

ENJEUX ET QUESTIONS D'AVENIR - CHRONIQUES D'EXPERTS

L'analyse de **Cyril Ghislain Karray**

Stratège, conseiller, auteur de « La prochaine guerre en Tunisie, la victoire en 5 batailles ».



Ce binational a quitté son poste de directeur associé chez McKinsey & Company pour faire un état des lieux socio-économique de la Tunisie et établir une stratégie de création massive d'emplois et de relance de l'investissement. Il lance, dès le 15 janvier, le « Manifeste pour la Tunisie », une feuille de route en 10 points pour la reconstruction du pays. Depuis, loin des méandres du pouvoir et simplement par amour du pays, il livre une première bataille contre le chômage et la précarité, en publiant des orientations économiques parues sous le titre provocateur de « La prochaine guerre en Tunisie ».

Propos recueillis par Frida Dahmani

00216. Vous avez identifié le chômage et l'exclusion comme des ennemis du développement en Tunisie, mais quel est l'adversaire à contrer dans la course à la constituante ?

Cyril Ghislain Karray. A mon sens, il faut surtout éviter la reconstitution, dans la Constituante, de l'auto-intronisé et très dangereux « Conseil de Sauvegarde de la Révolution ». A moins de trois semaines du vote, il est urgent que chacun fixe maintenant son choix sur l'un des 4-5 partis ou des 3-4 réseaux d'indépendants qui lui convient le mieux, sachant qu'aucun ne sera jamais parfait, et s'engage, auprès de la liste de son choix, pour lui assurer la plus large victoire possible.

Mathématiquement, plus de 1 000 listes n'auront pas de siège, et leurs têtes de liste devraient répondre à une question d'intérêt national : ne devrais-je pas retirer ma liste, et éviter de plus d'un million de voix s'expriment sans que n'en résulte aucun(e) député(e) ?

00216. Parmi les enjeux majeurs de la constituante, quels fondements donner aux orientations économiques ? Quels peuvent être les dangers ?

CGK. Il y a deux grands dangers intérieurs. L'un serait que le suffrage aboutisse à une Assemblée qui s'enliserait dans une incapacité à dégager une nette majorité, et donc à une incapacité à voter, à décider et à gouverner. L'autre danger serait une Assemblée « Conseil de la Révolution » qui ferait entrer notre pays dans un modèle de développement composé de retours en arrière et de démagogie populaire. Les orientations économiques doivent être sous-tendues par une logique simple : révolution !

00216. Remettre en selle l'économie implique une mise à niveau massive des compétences, en particulier celles des jeunes. Les Tunisiens en auront-ils la maturité ?

CGK. On pose souvent la question de la maturité des Tunisiens, de leur discipline ou de leur engagement ; une manière aussi de renvoyer sur d'autres la cause ou les freins de nos difficultés de développement. Mais n'oublions pas que c'est la masse populaire tunisienne qui s'est soulevée pour permettre cette révolution, ce qui constitue un signe de maturité et d'engagement. De discipline aussi : très rares sont dans l'Histoire les renversements de dictature réalisés de façon aussi digne et avec si peu de pertes humaines. Tout en affrontant le défi de la transformation, qui est de taille, nous devons avoir l'humilité de reconnaître que ce sont ces Tunisiens qui ont permis de pouvoir maintenant nous exprimer librement. Et, surtout, permis de pouvoir à nouveau rêver ! La guerre est avant tout une guerre contre nos propres mentalités, nos propres comportements, nos propres certitudes et nos propres doutes. A commencer par les élites, qui ne portent pas encore en elles les germes, les urgences et les compétences de la révolution, et qui ne sont pas encore parvenues au stade d'ambition, de courage et d'ouverture d'horizons qu'elles doivent atteindre pour conduire le pays vers un nouveau destin. Si notre pays est petit, notre peuple a prouvé être grand. Il est temps que ceux qui prétendent au leadership embrassent cette conviction et fassent d'abord sur eux-mêmes le travail nécessaire pour permettre à notre Nation toute entière de rayonner très largement au-delà de ses frontières. Sinon, de même que nous étions très largement résignés et complaisants face à l'ancien régime, allons-nous maintenant choisir un nouveau motif de résignation, la soit disant « non-maturité » du peuple, pour nous excuser à continuer à rester « petits » ? Nous, descendants de la puissante Carthage et de l'Ifrikya arabe qui a nommé tout un continent, sommes-nous condamnés aux strapontins du monde ?

00216. Vous préconisez une redistribution des richesses et une révision de la surconsommation. Est-ce réalisable dans une société qui ne sait pas vivre autrement ?

CGK. La question n'est pas de réfléchir et de discuter sur si cela est réalisable, mais plutôt sur si nous avons un autre choix ? Pouvons-nous continuer à vivre dans un pays socio-économiquement fracturé en deux depuis si longtemps ? Une fracture qui risque maintenant de devenir aussi identitaire, entre cette Tunisie privilégiée, minoritaire et qui souhaite préserver sa « Tunisie comme on l'aime », et une autre, démographiquement majoritaire, qui pense que cette autre Tunisie lui a volé son existence et l'a laissée pour compte, sous l'argument, irrecevable, d'avoir été la victime de l'ancien régime. Si nous n'acceptons pas les sacrifices nécessaires pour repartager ce qui a été si mal partagé pendant non pas vingt-trois, mais plus de quarante ans, qui dégagera la prochaine fois ? Avons-nous conscience que 80 % des investissements et 90 % des aides à l'emploi allaient vers la côte ? Ou bien, nous céderons à la solution de facilité de recourir à la dette, pour faire financer par nos enfants et petits-enfants nos désirs de confort matériel et notre réticence au sacrifice utile (de 2003 à 2006, le nombre de ménages tunisiens endettés a été multiplié par 12 et les subventions de l'Etat représentent maintenant des milliards de dollars). Nous pouvons voir tous les jours les désastres de tels choix. Désastres qui seront encore plus dramatiques pour un petit pays, sans hydrocarbures, et qui ne fait partie d'aucune union capable de venir à son secours. Nous n'avons pas le choix. Nous devons redistribuer nos richesses. C'est dans l'intérêt sécuritaire de tout le monde et indispensable au maintien de la souveraineté de notre Nation. Et ce sera aussi la formidable opportunité humaniste d'un retour à plus de sagesse individuelle et collective où chacun, sans manquer de rien, devrait trouver les preuves de son succès personnel, et ensuite collectif, plutôt dans le « bien être » que dans le « bien avoir ».

> « Nous n'avons pas le choix. Nous devons redistribuer nos richesses. C'est dans l'intérêt sécuritaire de tout le monde »

00216. Comment pallier la faiblesse du leadership ?

CGK. En laissant émerger des nouveaux leaders et en leur donnant la possibilité d'être en situation d'exercer le leadership, local, régional, national. Notamment, les anciens doivent se retirer du commandement, dans le public comme dans le privé, et prendre un rôle de conseil, de coaching, d'associatif, etc. Nous devons aussi faire un pont d'or aux compétences tunisiennes expatriées, qui comptent de nombreux « déjà leaders » pour avoir eu l'occasion de le devenir, dans des contextes plus combatifs, plus complexes, et plus grands. Nous devons enfin ouvrir nos portes aux compétences étrangères confirmées, comme l'ont fait tous les pays qui gagnent, pour accélérer notre apprentissage à tous les niveaux.


Election de l'assemblée constituante!
20,21 et 22 octobre 2011
Ne pas voter, c'est nul !
Voter est un acte vital

Echiquier politique en Tunisie

Après cinquante ans de pseudo-pluralisme, l'élection d'une Assemblée constituante, le 23 octobre, devrait révéler un nouveau paysage politique en Tunisie. Pour l'électeur lambda, comment ne pas se perdre dans la jungle actuelle ?

Par Frida Dahmani

Avec 111 partis, dont 56 sont en lice pour la Constituante, et 1 636 listes électorales, dont 42 % de candidats indépendants, les Tunisiens ont un tel embarras du choix qu'ils hésitent encore. Mais si 66 % assurent qu'ils iront voter, les moins de 35 ans sont encore indécis. A leur décharge, la mutation du paysage politique est telle qu'une chatte y perdrait ses petits. A défaut de donner une visibilité à la scène politique, cette atomisation signifie aussi que l'ère du parti unique est bel et bien révolue. La nébuleuse politique a néanmoins deux ancrages, l'un dans la tendance islamiste (Ennahda et el Watad), l'autre dans ce qui est communément considéré comme un centre avec une tendance à droite (PDP et Afek Tounes) et une à gauche (Pôle démocratique). Cela étaye l'analyse de Hamadi Redissi, juriste, écrivain et professeur de sciences politiques à l'Université de Tunis, qui soutient que *« l'insertion islamique dans les temps modernes a accouché d'une modernité ambivalente, entre tradition revisitée et modernité éclectique ».* Le sociologue Mohamed Kerrou ajoute : *« On serait déboussolé à moins. Nous avons été bâillonnés pendant un demi-siècle ; aussi cette profusion de partis est une réaction normale et très saine. Il est évident qu'une décantation s'en suivra et que seuls ceux qui ont une vision et une volonté politiques resteront. La pression mise par cette émergence de partis, entre autres à travers les médias, suscite une réaction de méfiance toute légitime de la part d'un peuple échaudé par une dictature. »*

« Le nouvel échiquier politique ne se distingue ni par sa clarté ni par une adéquation avec la situation du pays… »

« … L'ambition des partis est de se positionner sur la scène politique. Ils négligent la question de la constituante pour des points qui ne sont pas à l'ordre du jour, mais le processus des élections est mis en place et nous aurons une assemblée légitime pour commencer à construire quelque chose de plus stable malgré la surenchère des partis politiques qui seront, eux aussi, mis à l'épreuve à travers les travaux de la constituante », remarque Sadok Belaid, professeur de droit constitutionnel et candidat indépendant, qui souligne que la démocratie est un tout qui mûrit avec le temps. Il considère, également, que l'opinion publique est divisée en deux : d'une part, des citoyens éveillés, informés et, d'autre part, des personnes dans l'attente de ce qu'ils pensent être un dû, les Tunisiens étant plus préoccupés par la situation économique que par la politique. En effet, les citoyens donnent la priorité à la lutte contre la corruption (43 %), la sécurité des biens et des personnes (42 %), la défense des libertés (26 %), l'éducation et la formation (24 %), la place de la religion dans la société (21 %), les droits des femmes au même titre que les relations de la Tunisie avec la Libye (15 %) tandis que les politiques assènent leurs programmes. *« Le chemin est encore long, mais le premier pas vers la légitimité est fait, espérons que la démocratie soit au rendez-vous »*, affirme Maher, un délégué médical optimiste quant à l'avenir du pays.



*Co-Auteur de
– *La Constitution*, Seuil, 10e édition, 2011
– *Histoire de la Cinquième République*, 1958-2009 (avec Olivier Duhamel), Dalloz, 2009
– *QPC, la question prioritaire de constitutionnalité* (avec Olivier Duhamel), Dalloz, 2011.

INTERVIEW

Guy Carcassonne*

Professeur de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense
Agrégé de droit public
Docteur honoris causa de l'Université de Kaboul.

« La meilleure constitution ne suffira jamais à faire le bonheur d'un pays, mais une mauvaise peut suffire à faire son malheur ! »

Propos recueillis par Samir Bouzidi

Quel regard portez-vous sur l'évolution démocratique récente en Tunisie ?

Un regard sympathique et préoccupé. Sympathique bien sûr, car la volonté des Tunisiens de se doter d'un régime démocratique ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais préoccupé aussi, car l'élection d'une assemblée où siègeraient des groupes parlementaires trop nombreux, très difficiles à réunir et à coaliser, est un danger très grave pour tout processus de transition. Il est essentiel d'éviter une fragmentation excessive et, au contraire, de favoriser les regroupements.

Qu'est-ce qui peut réparer la rupture de confiance entre les citoyens tunisiens et leurs institutions ?

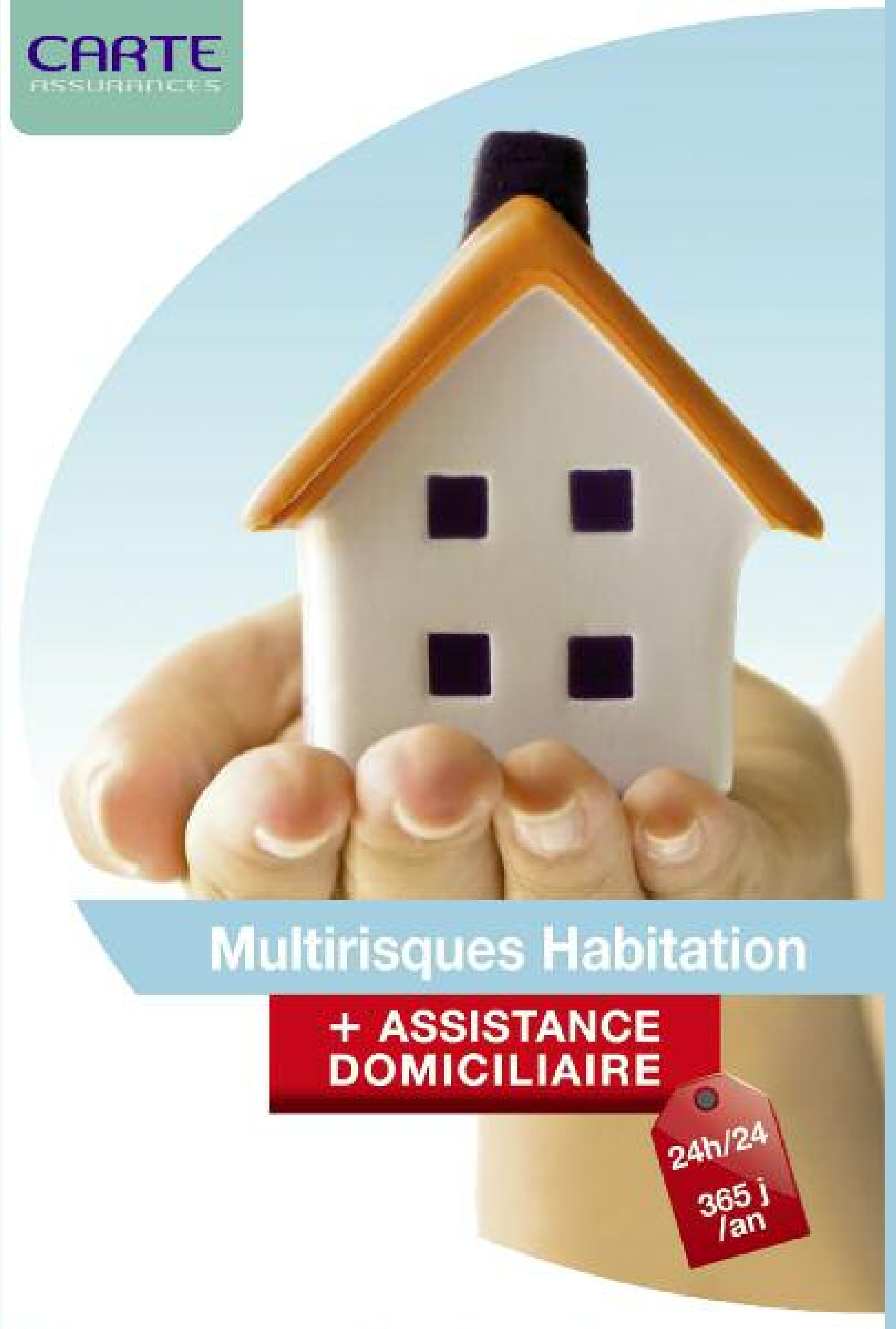
En politique, la confiance n'est jamais un dû, toujours une conquête. Il faut donc d'abord que les électeurs désignent des représentants, puis que ces derniers, par leurs propositions mais aussi par leur comportement personnel, gagnent la confiance sans laquelle rien ne se fait de durable. Le retour de la confiance exigera naturellement un peu de temps et j'espère qu'il n'aura pas de raison de ne pas se produire.

Le débat public autour de la future constitution se cristallise autour de la nécessité de préserver l'identité arabo-musulmane, n'est ce pas limitatif ?

Non seulement c'est limitatif mais, si vous me permettez de le dire, c'est un peu hors sujet. D'une part, j'ai du mal à croire que cette identité soit sérieusement menacée. D'autre part, il n'est pas vraiment dans la vocation d'une constitution, ni d'ailleurs dans ses moyens réels, de définir une identité. Une constitution, c'est fait, d'une part, pour proclamer un certain nombre de principes de liberté et veiller à leur respect, d'autre part, pour organiser au mieux la conquête et l'exercice du pouvoir, d'une manière à la fois démocratique et efficace. Ensuite, si elle fonctionne bien et que les citoyens s'y attachent, la constitution peut devenir un élément de l'identité commune, mais toujours un parmi d'autres.

Comment s'assurer que les aspirations du peuple tunisien seront prises en compte dans les prochains textes ? En particulier, comment renforcer les pouvoirs de la société civile ?

Dès l'instant où le pouvoir est attribué au terme d'élections li-



bres et disputées, le peuple se retrouve aussitôt au cœur du système. Ensuite, celui-ci évolue progressivement, va en se sophistiquant au fur et à mesure que la société civile en acquiert l'expérience et la maîtrise. Dans des institutions démocratiques, aucun pouvoir ne peut ignorer le poids de la société civile, sauf à être rapidement remplacé.

Quels sont les postulats pour que la future Assemblée nationale constituante remplisse au mieux sa mission ?

Qu'elle n'oublie jamais une évidence que je ne cesse de rappeler : la meilleure constitution ne suffira jamais à faire le bonheur d'un pays, mais une mauvaise peut suffire à faire son malheur. Je crois donc qu'il ne faut pas chercher à innover à tout prix mais, plutôt, à prendre modèle sur les solutions qui ont déjà démontré leur efficacité. Aujourd'hui, l'expérience universelle fait que l'on dispose de beaucoup d'instruments dans la boîte à outils constitutionnelle. Des choix existent, importants, mais il faut toujours se rappeler qu'il y a une dimension technique essentielle, qui prémunit contre les aventures ou l'improvisation.

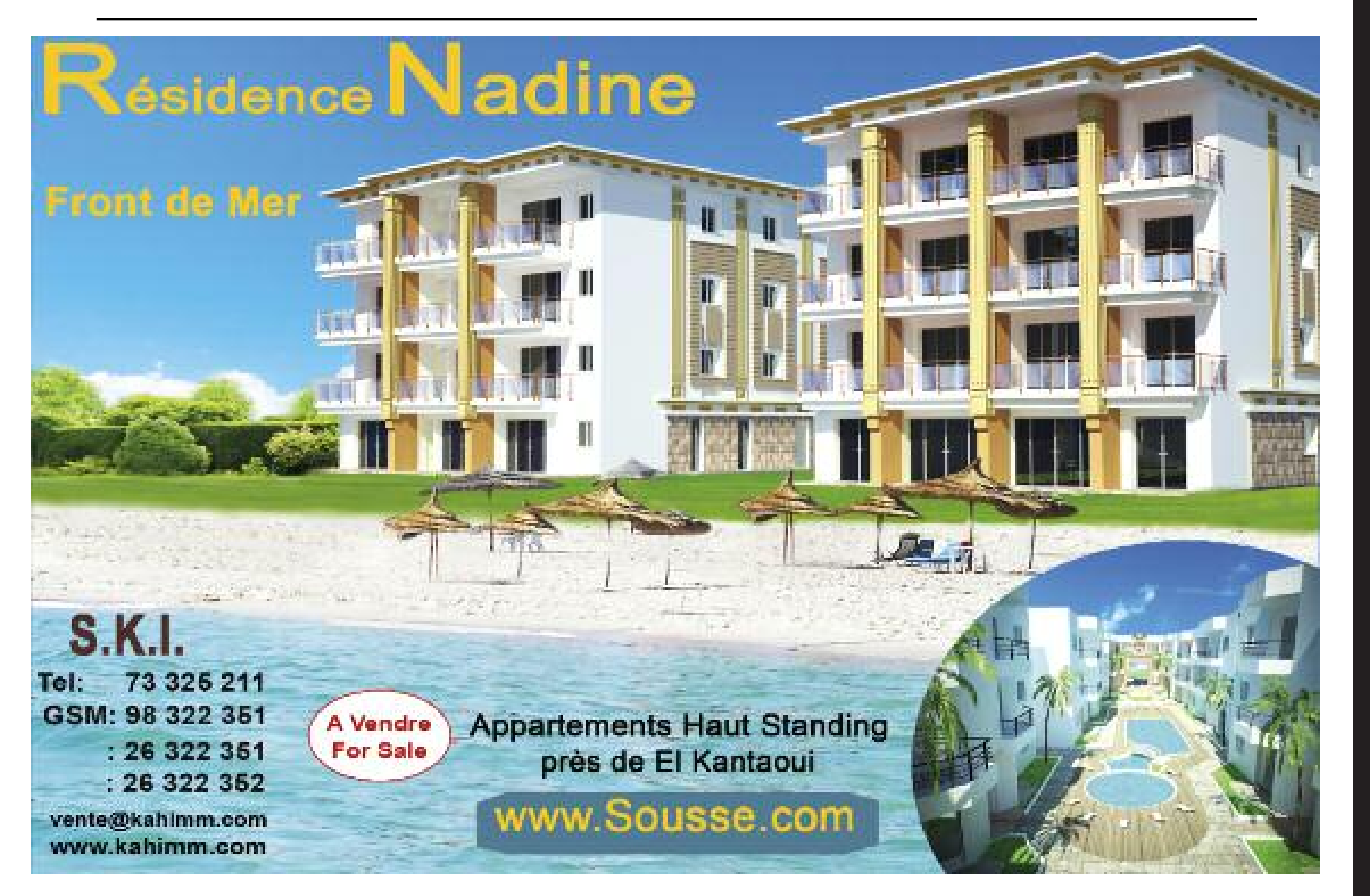
Dans le cadre politique actuel, quel est le timing raisonnable pour rédiger une nouvelle constitution ? Celle-ci aura-t-elle vocation à évoluer fréquemment ?

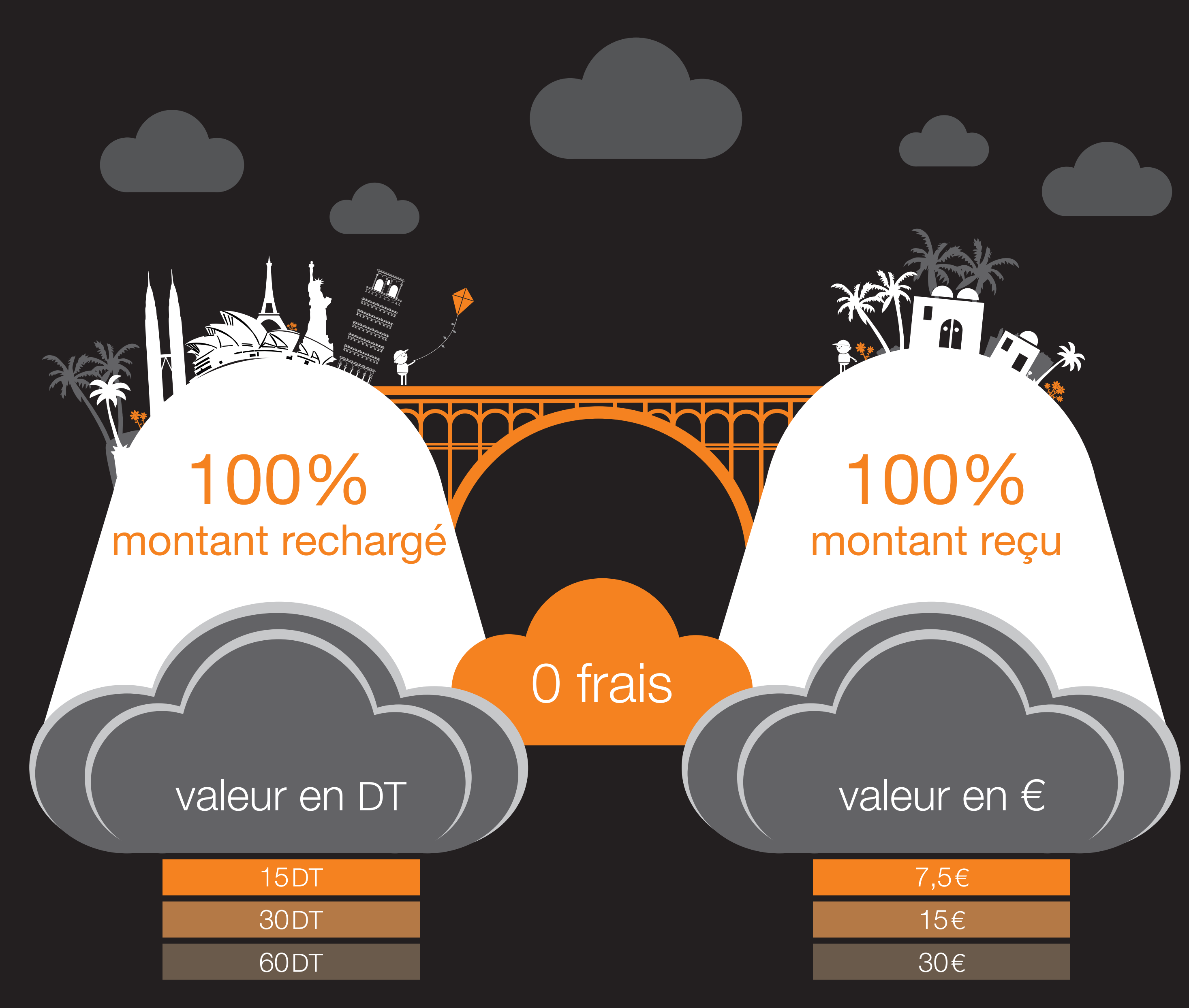
Les Tunisiens, comme tous les peuples ayant vécu des transitions comparables, souhaitent que des institutions démocratiques s'attaquent au plus tôt à leurs problèmes, plutôt que de s'engager dans des débats constitutionnels sans fin. Je crois donc qu'il faut aller assez vite, entre six mois et un an. Ensuite, j'ai toujours pensé qu'une nouvelle constitution pouvait gagner à prévoir elle-même un rendez-vous, au bout de trois à cinq ans, pour des retouches éventuelles à la lumière de l'expérience. De mauvais choix initiaux sont alors réparables. Or, trop souvent, la constitution adoptée est difficile à réviser ensuite, ce qui peut condamner son efficacité.

> « La démocratie peut réussir dans n'importe quelle culture et n'importe quelle religion, dès lors que chacun en comprend les exigences »

Le « modèle turc » qui combine islam politique modéré et démocratie est montré en exemple en Tunisie. Ce système vous paraît-il transposable à la Tunisie actuelle ? Est-ce le système idoine ?

Je ne crois pas que l'on puisse mettre ces deux aspects sur le même plan. La démocratie est un choix que les Turcs ont fait, comme les Tunisiens, et qui ne sera, j'espère, plus jamais remis en cause. L'islam modéré est ce par quoi les actuelles autorités turques veulent se définir. Mais si, demain, les Turcs voulaient changer d'orientation, comme ils en ont parfaitement le droit, ils en auraient le pouvoir, et la décision, démocratiquement, ne relèverait que d'eux seuls. En tout cas, ce pays démontre, à quelques réserves près essentiellement héritées d'une histoire complexe, que la démocratie peut réussir dans n'importe quelle culture et n'importe quelle religion, dès lors que chacun en comprend et en respecte les exigences fondamentales. Mais, j'insiste, il ne faut pas confondre ce qui a vocation à être permanent – le choix de la démocratie – et ce qui, par nature, est conjoncturel – le choix d'une majorité et d'un gouvernement.





Chez Orange, nous vous donnons la possibilité de recharger du crédit sur les mobiles Orange Tunisie de vos proches depuis l'international (France, Italie, Allemagne, Espagne, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Etats-Unis, Arabie Saoudite, Liban, Kuwait, Qatar, Caraïbes, Afrique, Malaisie et l'Australie). Dès maintenant offrez des minutes de communication sans aucun frais, le montant transféré de l'étranger est le montant reçu en Tunisie. Pour plus d'informations, rendez-vous dans une boutique Orange ou sur www.transfertpays.com.



Reconnaissance des bénévoles dans le process électoral en cours

Dans la plupart des circonscriptions électorales à l'étranger, le process électoral en cours a été sauvé par la grande mobilisation spontanée des bénévoles.

Par Myriam Blal

En France, l'inscription sur les listes électorales des Tunisiens à l'Assemblée nationale de la Constituante a été rendue possible dès les premiers jours de juillet grâce à un mouvement exceptionnel d'associations et de citoyens tunisiens. Dépourvus de moyens, feuilles de papier et stylos à la main, dans les murs des consulats de France, une cinquantaine de bénévoles se sont mobilisés dès le début de l'été pour inscrire leurs concitoyens. Reportage.

Zakaria, un bénévole de la première heure

Consulat de Paris. Installé dans un bureau à l'étage, Zakaria Nouir fait partie de l'un des « 200 à 300 bénévoles » (chiffres communiqués par l'IRIE) qui ont participé au travail de saisie des citoyens tunisiens sur les listes.

« J'étais en Tunisie lorsque la campagne d'inscription a commencé. Elle devait prendre fin le 4 août au début. Je me suis rendu à la mairie de Sousse pour m'inscrire, mais l'agent municipal m'a indiqué qu'il ne pouvait pas inscrire d'électeurs non résidents, il m'a conseillé de me rapprocher de l'instance régionale de l'ISIE. Entretemps, les cas de TRE souhaitant s'inscrire depuis la Tunisie se multipliaient. Face à cela, l'ISIE a décidé de mettre en place un outil permettant l'inscription des vacanciers dans mon cas. »*

Depuis la Tunisie, Zakaria assiste sur Facebook à la mobilisation spontanée de ses amis bénévoles, qui se rassemblent dans les consulats pour inscrire les futurs votants.

« En juillet et en août, la saisie des inscriptions était encore manuelle et se faisait sur des cahiers », explique Zakaria avant de poursuivre : *« Aujourd'hui, nous sommes rattrapés par les faiblesses du système de départ. La saisie manuelle a parfois été erronée, certaines personnes sont introuvables. »*

Bénévole depuis plus d'un mois aux côtés de l'IRIE, ce trentenaire ingénieur dans les Télécom est présent tous les week-ends dans les murs du consulat pour saisir les électeurs sur les listes. Le reste de la semaine, il se rend au consulat durant sa pause-déjeuner pour continuer à travailler.

« Je ne me suis posé aucune question, il m'a paru tout de suite normal et évident d'aider à la bonne tenue de ces élections. On doit être à la hauteur de nos élections, le reste du monde va avoir les yeux rivés sur la Tunisie. »

Haifa, enseignante de jour et agent de saisie les soirées et le week-end

Les motivations de Haïfa sont identiques. Cette maman de 38 ans, enseignante en lettres modernes, a contacté l'IRIE suite à une annonce diffusée sur Facebook, l'instance étant à la recherche de bénévoles.

« Il fallait agir, la Tunisie passe par une phase critique, il était nécessaire d'unir nos forces pour le pays, explique Haïfa. *Cela passe nécessairement par l'organisation d'élections dans des conditions exemplaires et à la hauteur d'un pays en voie de démocratisation. »* La femme passe ses soirées et une grande partie de ses week-ends depuis plus d'un mois à inscrire des citoyens tunisiens





Crédit photo : AIDDA

résidant en France à partir de listes de données transmises par le consulat.

« Au début, j'étais sceptique », confie-t-elle. *« Cela peut paraître louche, c'est vrai, d'inscrire d'office des électeurs qui n'ont pas fait la démarche de s'inscrire. Mais leur voix reste importante, même si ils n'ont pas participé ; n'oublions pas qu'il s'agit des premières élections libres organisées dans toute l'histoire de la Tunisie »*, rappelle Haïfa.

Demandeur d'emploi depuis peu, Yasmina a enfin le temps de servir son pays

Quant à Yasmina, c'est à cause (ou grâce) à sa situation de chômage récente et forcée qu'elle a été amenée à la rencontre du bureau de l'IRIE.

« C'est une amie bénévole qui m'a dit que l'instance était à la recherche de personnes de bonne volonté. Dans l'absolu, j'avais envie d'aider, mais je n'avais pas assez de temps de le faire lorsque j'étais en poste », explique cette trentenaire anciennement salariée dans le secteur de la formation. Yasmina parle sans aucune réserve de ses craintes : *« Je sais qu'il s'agit de premières élections libres pour la Tunisie et qu'il faut faire preuve d'indulgence. Mais enfin, je vois des choses qui me laissent sans voix, je ne sais pas si on va être prêts. Les électeurs manquent d'information, on les invite à se rendre sur Facebook pour se renseigner... mais ils sont illettrés ! Les réseaux sociaux sont bien adaptés aux jeunes, aux personnes instruites, mais malheureusement, rien n'est mis en place pour informer les seniors, les personnes en marge du système éducatif. De nombreux électeurs vont même jusqu'à nous demander pour quel parti voter ! A côté de cela, les messages de la campagne sont contradictoires, les délais sont prolongés, puis encore prolongés, c'est fatiguant. »*

Une motivation à la hauteur des enjeux et des difficultés

Membre de l'IRIE, Houda Zekri pointe du doigt, elle aussi, les délais de prolongations d'inscription sur les listes : *« Cela a créé de la confusion pour beaucoup de citoyens »*, avoue-t-elle.

L'Instance régionale indépendante pour les élections en France compte actuellement 14 membres actifs. Opérationnelle depuis le 4 août, l'IRIE a pris en main la préparation des élections qui auront lieu les 20, 21 et 22 octobre prochains en France. *« Le recrutement des bénévoles est normalement clos, mais devrait être prolongé, nous avons reçus 370 candidatures, il nous manque une trentaine de personnes pour parvenir à des conditions idéales de vote »*, précise Houda. Au total, 80 bureaux de vote devraient être prêts pour le jour J dans le nord de la France. *« Nous venons d'obtenir l'ouverture de locaux attenants au consulat de Tunisie dans la rue Saint-Lazare, c'est une bonne nouvelle »*, s'enthousiasme Hatem, un autre membre de l'IRIE. Mais tout n'est pas fini : les membres de l'IRIE doivent organiser dans les jours à venir une journée de formation aux modalités du vote destinée aux futurs représentants des bureaux électoraux : *« C'est la course contre la montre, rien n'est prêt, mais on va y arriver tant bien que mal, cette formation est nécessaire pour s'assurer de la transparence des votes »*, lance Houda qui souhaite rester optimiste. *« Nous n'avons plus peur de personne aujourd'hui »*, conclut la jeune femme.

*Tunisiens résidents à l'étranger

INTOLÉRABLE

Le magazine 00216 condamne l'agression dont a fait l'objet Moez Boukhriss, membre de l'IRIE des deux Amériques et du reste de l'Europe, le 22 septembre, dans les locaux mêmes de l'Instance à Bruxelles. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Moez et nos vifs encouragements pour son dévouement citoyen.

Cette agression sauvage doit nous rappeler au besoin que le processus démocratique en cours a ses ennemis et ceci doit nous inciter à ne pas faiblir dans notre mobilisation citoyenne.



MICRO-TROTTOIR

« Et vous, qu'attendez-vous de vos futurs représentants à l'Assemblée nationale constituante ? »

Par Myriam Blal



Yazid,

30 ans, ingénieur

« Faire pression sur les gouvernements à l'étranger pour rapatrier au plus vite les fonds dérobés par la famille du clan Ben Ali »

J'attends de nos représentants qu'ils organisent enfin le lobbying vis-à-vis des gouvernements à l'étranger afin d'espérer récupérer au plus vite les biens mal acquis des Ben Ali et Trabelsi. Dans ce domaine, nos ambassades sont molles, si bien que rien ne bouge. Les libyens n'ont mis que quelques semaines à dégeler les milliards de Kadhafi à l'étranger.

La seconde mission est de contribuer à régler les problèmes spécifiques à notre communauté à l'étranger. Enfin, que nos représentants jouent leur rôle de liaison avec notre pays d'origine afin de faciliter l'investissement et la coopération…

Hazem

36 ans, professeur à l'université Parix XI

« Revoir tout le fonctionnement des institutions »



La réforme de la totalité des institutions politiques et civiles tunisiennes. Il est nécessaire de revoir les rôles et attributions de chacune de ces chambres d'Etat : le conseil général et son conseiller, le conseil économique et ses membres, le conseil parlementaire et les parlementaires, les maires et les mairies. Qui fait quoi ? Quelle est la responsabilité et le rôle de chacun ? Il me paraît nécessaire de prendre le temps de réfléchir à ces questions.



Habib,

35 ans, surveillant technique dans une maison d'arrêt

« S'atteler à réformer le système éducatif »

Le système éducatif tunisien est en crise depuis des années et il est nécessaire de le réformer. C'est sur ce champ que les futurs représentants de la Constituante devront impérativement travailler après les élections. Le baccalauréat n'a plus la même valeur que dans les années 80, l'éducation devient médiocre. Il me paraît aussi important d'établir un plan d'action afin d'augmenter les ressources qui proviennent de l'agriculture. Notre pays ne peut plus uniquement compter sur son potentiel touristique.



Sonia

35 ans, responsable communication

« Eradiquer le chômage et consolider les droits de la femme »

J'attends ces élections avec impatience même si je n'ai pas encore choisi de parti. Je n'ai jamais eu envie de voter quand notre ex-président, pour ne pas le nommer, était au pouvoir. Je vais donc voter pour la première fois. Ce qui me rassure, c'est que la Tunisie dispose déjà de bonnes bases : statut de la femme, système de santé, éducation, PIB par habitant le plus élevé d'Afrique, etc. La Tunisie dispose aussi une économie diversifiée. Je suis donc confiante.

Le chômage est actuellement un fléau, surtout celui des diplômés dans les zones les plus reculées, j'espère que notre futur gouvernement trouvera les mesures adéquates et efficaces pour le résorber. La révolution a également mis en lumière une grande pauvreté dans certaines régions, notamment dans le Sud. A nos politiques de jouer pour mettre fin à ces disparités insupportables. Je compte également voter pour un parti qui garantisse le maintien du statut des femmes. Mais, surtout, il faudra bien préparer notre peuple au passage vers la liberté d'expression, de réunion, de contestation. C'est un droit qu'il faudra utiliser à bon escient afin de permettre à notre pays de progresser économiquement, socialement et culturellement. Nous devons également être vigilants et dire non à l'intégrisme religieux. La Tunisie doit tendre vers un modèle laïque où la religion a toute sa place. Et enfin, j'attends la fin de la corruption.



Hassan

72 ans, retraité

« Consolider la démocratie participative »

L'élaboration d'une constitution démocratique et représentative d'accord, mais encore faut-elle qu'elle soit participative ! Il ne faut pas s'arrêter à des élections rythmées par une échéance de cinq ans, il est nécessaire de fonder un système politique au sein duquel les élus doivent régulièrement rendre compte de leur mandat au peuple. Il est facile de faire de belles promesses, encore faut-il les tenir ! Au quotidien, les élus devront prioritairement trouver des solutions concrètes pour lutter contre le chômage, relancer l'économie et élever le niveau de vie des Tunisiens.



Safa

29 ans, architecte d'intérieur

« Une seule urgence : le retour à la sécurité au pays »

Je souhaite un retour à la sécurité dans le pays. Dans le même temps, il est nécessaire que les représentants de la Constituante s'attaquent à la résolution d'un problème politique majeur : Ennahdha. Je ne suis pas contre l'islam, mais je refuse toute forme de mesure politique qui irait à l'encontre des libertés historiques accordées aux femmes tunisiennes.



Elections, mode d'emploi

La Constituante ou l'Assemblée constituante

Elle a pour tâche de rédiger la Constitution aux termes de débats qui permettront notamment de choisir le régime politique de l'Etat, le mode d'expression de la souveraineté populaire, les principes et valeurs garantis par la Constitution.

La Constituante tunisienne sera composée de 217 élus dont 18 représentant les Tunisiens à l'étranger.

Pour la France, 10 sièges sont à pourvoir : 5 dans la circonscription de la France Nord (France 1) et 5 dans la circonscription de la France Sud (France 2).

L'Instance régionale indépendante pour les élections (IRIE)

Elle est l'organe indépendant chargé d'organiser et de superviser le déroulement du processus électoral dans son ensemble. La circonscription géographique de l'IRIE France 1 s'étend sur 38 départements du Nord de la France tandis que l'IRIE France 2 couvre le reste de l'Hexagone. Chacune de ces instances régionales est composée de 14 membres indépendants qui ont été nommés par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) basée à Tunis. Les deux sièges régionaux sont situés, pour l'IRIE France 1 : 17/19, rue de Lübeck, au Consulat général de Tunisie à Paris, pour l'IRIE France 2 : 2, rue Jemmapes à Marseille (13001).

Le bureau de vote

Chaque électeur est, au moment de son inscription, affecté à un bureau de vote.

A l'intérieur du bureau de vote, chacun doit :

- Présenter sa carte d'identité ou son passeport tunisien, afin que son identité et son inscription sur les listes électorales soient vérifiées.
- Prendre les bulletins de vote et l'enveloppe qui lui sera remise par l'agent du bureau.
- Sans sortir du bureau, aller dans l'isoloir et insérer dans l'enveloppe le bulletin de vote de son choix.
- Sortir de l'isoloir et se diriger vers l'urne pour y insérer l'enveloppe contenant le bulletin qu'il a choisi.
- Emarger la liste électorale en face de son nom.
- Quitter immédiatement le bureau de vote après avoir voté et signé le registre des électeurs, pour laisser la place au suivant.

A l'intérieur du bureau de vote, il est interdit de :

- Perturber les électeurs et le déroulement du scrutin.
- Entrer armé.
- S'attrouper, discuter ou débattre.
- Entrer à deux ou plus dans le même isoloir.
- Voter par procuration ou pour quelqu'un d'autre.
- Influencer les électeurs présents.

Les membres du bureau de vote

Chaque bureau de vote est composé d'un président, de deux assesseurs et, le cas échéant, d'un suppléant. Ils veillent au bon déroulement des opérations électorales, vérifient l'identité des électeurs, s'assurent que tous les bulletins de vote sont correctement placés sur la table et orientent les électeurs. Au moins deux membres doivent être présents en permanence dans le bureau de vote.

Les membres du bureau de vote sont compétents pour trancher tout litige relatif au vote survenant durant le scrutin.

Le président du bureau de vote dispose de prérogatives particulières :

- il doit s'assurer, au début du scrutin, que l'urne est vide ;
- il doit établir, à la fin du scrutin, une liste des électeurs qui ont voté ;
- il est chargé du maintien de l'ordre à l'intérieur du bureau de vote et peut en exclure toute personne qui perturberait le déroulement du scrutin ;
- il peut, le cas échéant, suspendre les opérations de vote ;
- il rédige un procès-verbal dans lequel il consigne toute observation sur le déroulement des opérations de vote ;
- il recueille les feuilles de dépouillement signées par les scrutateurs et les annexe au procès-verbal qu'il rédige et transmet au Bureau centralisateur.

Dates des élections pour les Tunisiens de l'étranger : **20, 21 et 22 octobre 2011**

Electeur

D'après la loi électorale, est électeur tout citoyen tunisien de plus de 18 ans, jouissant de ses droits civiques et inscrit sur les listes électorales.

Certaines catégories sont exclues du droit de vote : militaires, forces de sécurité, personnes condamnées à plus de six mois d'emprisonnement ferme dans une affaire de mœurs, personnes dont les biens ont été confisqués après le 14 janvier 2011.

La liste électorale

Seuls les citoyens inscrits sur les listes électorales pourront voter le jour du scrutin.

Les inscriptions volontaires sur les listes électorales ont débuté le 2 juillet 2011 et se sont poursuivies jusqu'au 10 octobre 2011.

Après cette date, des inscriptions automatiques d'après les listes consulaires ont été mises en place, si bien que tout Tunisien inscrit volontairement ou inscrit d'après les bases consulaires pourra voter le 20, 21 et 22 octobre.

Chaque électeur domicilié dans la circonscription France 1 est invité à vérifier son inscription ainsi que son bureau de vote sur le site Internet : www.irie-france1.net. A ce jour, ce service n'est pas disponible sur la circonscription France 2.

Les candidats

Peut-être candidat à la Constituante tout citoyen tunisien âgé de plus de 23 ans, inscrit sur les listes électorales, jouissant de ses droits civiques et n'étant pas frappé par une des interdictions prévues par la loi (anciens responsables du RCD, anciens ministres RCD, personnes ayant appelé le président déchu pour un nouveau mandat en 2014…).

Tout candidat à l'Assemblée nationale constituante se présente sur une liste. Chaque liste doit présenter autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir dans la circonscription.

Crédit photo : hamideddine Bouali/Demotix/Demotix/Corbis

Dans la circonscription de France 1,
les électeurs pourront choisir parmi 240 candidats répartis en 48 listes.
Dans la circonscription de France 2,
les électeurs auront le choix parmi 115 candidats répartis en 23 listes.

Les listes candidates

Les listes sont composées selon le principe de parité et d'alternance homme/ femme dans la limite des sièges à pourvoir.

Dans la circonscription de France 1 :

- chaque liste présente 5 candidats ;
- 240 candidats, 135 hommes et 105 femmes ;
- 48 listes sont candidates parmi lesquelles 17 partis, 30 listes indépendantes et 1 coalition.

Dans la circonscription de France 2 :

- chaque liste présente 5 candidats ;
- 115 candidats, 65 hommes et 50 femmes ;
- 23 listes sont candidates parmi lesquelles 13 partis, 10 listes indépendantes.

La campagne électorale

La campagne électorale a débuté le 28 septembre 2011 et s'achèvera le 18 octobre 2011 à minuit. Durant la campagne, les listes candidates sont autorisées à organiser des réunions d'information, de diffuser des spots de propagande électorale sur les médias tunisiens, de distribuer des tracts, d'envoyer des mails, des SMS ou de démarcher les électeurs.

La propagande électorale est interdite dans les lieux de culte, sur le lieu de travail, dans les établissements éducatifs et les administrations. Durant la campagne électorale, les sondages sont interdits.

Le mode de scrutin

Les représentants du peuple tunisien à la Constituante seront élus selon une répartition des sièges à la proportionnelle, d'abord en fonction du quotient électoral (chaque fois qu'une liste obtient le quotient électoral, un de ses candidats est élu), puis, le cas échéant, au plus fort reste.

Le quotient électoral est égal au nombre des suffrages exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir. Chaque fois qu'une liste obtient un nombre de voix égal au quotient électoral, un de ses candidats est élu.

Exemple :
100 000 suffrages exprimés
5 sièges à pourvoir
Le quotient électoral est égal à 20 000 (100 000 : ffi 5)
Si la liste A obtient 48 000 voix, elle aura deux candidats élus.
Si des sièges ne sont pas pourvus d'après le quotient électoral, il est alors procédé à une répartition selon la technique du plus fort reste.

Exemple :
La liste B obtient 19 000 voix
La liste C obtient 11 000 suffrages
Il reste 8 000 voix à la liste A (48 000 - (2 x 20 000).

C'est la liste B qui enverra un représentant à l'Assemblée nationale constituante.

En cas d'égalité entre deux listes, la liste dont le candidat est le plus jeune est favorisée.

Le vote
Les citoyens tunisiens à l'étranger sont appelés aux urnes les 20, 21 et 22 octobre 2011. Pour voter, chaque électeur doit présenter sa carte d'identité nationale ou son passeport tunisien.

Le bureau de vote ferme à :
18 h

Le dépouillement

Le dépouillement aura lieu en France le 22 au soir, mais les résultats ne seront proclamés que le 23 octobre après la clôture des votes en Tunisie.

Le dépouillement est public. Il est effectué par les membres du bureau de vote assistés de scrutateurs qui lisent à voix haute le contenu de chaque bulletin. Les résultats du dépouillement sont consignés sur des feuilles de comptage spécialement prévues à cet effet et annexées au procès-verbal des opérations de vote.

Le vote blanc

Constitue un vote blanc le fait de voter sans exprimer de choix. C'est le cas lorsqu'une enveloppe ne contient aucun bulletin ou contient deux bulletins de vote.

Le vote blanc est comptabilisé à part et les bulletins sont annexés au procès-verbal des opérations de vote.

Le vote nul

Constitue un vote nul le fait de modifier, détériorer ou annoter le bulletin de vote que l'on choisit d'insérer dans l'urne. La loi électorale considère comme nuls :

- les bulletins autres que ceux remis à l'entrée du bureau de vote ;
- les bulletins portant une mention ou un signe permettant d'identifier l'électeur ;
- les bulletins de vote portant remplacement ou adjonction d'un ou de plusieurs candidats.

Les bulletins nuls sont annexés au procès-verbal des opérations de vote.

Le procès-verbal des opérations de vote

Il est rédigé en trois exemplaires par le président du bureau de vote. Il contient :

- un rapport sur le déroulement des opérations de vote, avec mention de tout incident qui serait survenu durant les trois jours ;
- le nombre de voix obtenues par chaque liste ;
- le nombre de suffrages exprimés ;
- le nombre de votants ;
- le nombre de bulletins blancs et nuls, non pris en compte dans le calcul des résultats.

Sont annexés au procès-verbal :

- les feuilles de dépouillements signées par les scrutateurs ;
- les bulletins blancs et les bulletins nuls ;
- le mémoire rédigé, le cas échéant, par les contrôleurs, faisant état de leurs observations sur le déroulement du scrutin.

ASTUCE

Vous êtes encore indécis et vous ne savez toujours pas pour qui vous allez voter, la solution passe peut-être par Internet où, pour l'occasion, des plans « Made in Tunisia » de comparaison des programmes politiques viennent de se lancer :
1. tunivote1.dyndns.org/index.php
2. www.ikhtiartounes.org
3. www.ajidoo.com/actualites/comparateur-de-programmes-politiques-2

Les observateurs

Les observateurs sont chargés d'observer le déroulement des opérations de vote. Ils sont accrédités par l'ISIE. Les observateurs ne peuvent intervenir, ils ont un pouvoir de constatation. A l'issue de leur mission, ils rédigeront un rapport qui sera remis à leur organisation d'origine ou, dans le cas d'observateurs individuels, à l'ISIE.

Pour devenir observateur, consulter le site de l'Instance supérieure : www.isie.tn

Les contrôleurs

Les contrôleurs, appelés aussi délégués, sont mandatés par les partis politiques pour observer le déroulement des opérations électorales. A la différence des observateurs, ils peuvent faire valoir leurs observations dans un mémoire qui sera annexé au procès-verbal des opérations de vote.

Les contrôleurs ou délégués sont désignés par les partis et accrédités par l'ISIE.

Remerciements aux services presse de l'IRIE France 1 et IRIE France 2.
Auteurs du présent document : Nadia Ben Othman et son équipe.

Liste des bureaux de vote par consulat

(Liste non exhaustive)

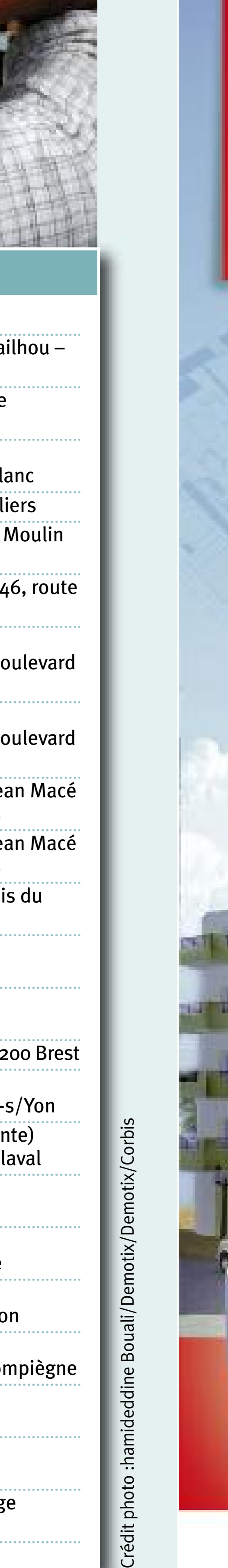
CIRCONSCRIPTION **FRANCE 1**





Consulat de Paris (51 bureaux)

Bureau de vote	Adresse
Paris (6 bureaux)	17/19, rue de Lubeck – 75016 Paris
Corbeil-Essonnes	Maison du Parc – 39, boulevard G. Michel 91100 Corbeil-Essonnes
Les Ulis	Salle de l'esplanade Esplanade de la Mairie – 91940 Les Ulis
Epinay-sous-Senart	Salle Francois Roy – 8, rue Sainte Geneviève – 91860 Epinay-sous-Senart
Créteil	Maison des Associations 1, rue François Mauriac – 94000 Creteil
Reims	Salle municipale Vauban 30, rue Vauban – 51100 Reims
Montargis	Salle municipale 46, rue Roger Salengro 45120 – Chalette-sur-Loing
Saint-Dizier	Salle de la bourse du travail) Cité administrative (entrée rue de l'Arquebuse) – 52100 Saint-Dizier
Troyes (La chapelle-saint-Luc)	Square du souvenir - Fin de la guerre d'Algérie – 10603 – la Chapelle-saint-Luc
Sens	Salle 1er étage - site St-Savinien rue Saint-Pierre le vif – 89100 Sens
Auxerre	Salle carrée passage Soufflot – 89000 Auxerre
Tourcoing	Maison de l'éducation permanente 1, place Georges Lyon – 59000 Lille
Roubaix	Maison de l'éducation permanente 1, place Georges Lyon – 59000 Lille
Lille	Maison de l'éducation permanente 1, place Georges Lyon – 59000 Lille
Dunkerque	Salle urba-expo rue Paul Bert 62100 Calais
Boulogne-sur-Mer Calais	Salle urba-expo rue Paul Bert 62100 Calais
Soissons	Salle de la halte fluviale rue Ernest Ringuier – 02200 Soissons
Amiens	Ecole primaire St-roch, salle polyvalente 1, rue de la demi-lune – 80000 Amiens
Cambrai	Salle polyvalente de l'école élementaire De Gaulle, place du Général de Gaulle 59140 – Anzin
Valenciennes/ Anzin	Salle polyvalente de l'école élementaire De Gaulle, place du Général de Gaulle 59140 Anzin
Quiévrechain	Salle polyvalente de l'école élementaire De Gaulle, place du Général de Gaulle 59140 Anzin
Charleville-Mézières	Bourse du travail- 16, rue Conzague 08100 Charleville-Mézières
Tours	Salles 116-118-119 place Gaston Pailhou – entrée c – 37000 Tours
Dreux	Salle polyvalente de la Tabellionne 28500 Vernouillet
Orléans	Club house base de loisirs de l'île Charlemagne– 45650St-Jean-Le-Blanc
Chartres/ Mainvilliers	Salle Victor Hugo – 28300 Mainvilliers
Vendôme	Mairie annexe 42 ter, avenue Jean Moulin 41100 Vendôme
Vierzon/ Bourges	Salle municipale du Colombier – 146, route de Puits Berteau – 18100 Vierzon
Nantes	Maison des associations Manufacture des tabacs 10 bis, boulevard de Stalingrad – 44000 Nantes
Saint-Nazaire	Maison des associations Manufacture des tabacs 10 bis, boulevard de Stalingrad – 44000 Nantes
Cholet	Salle polyvalente de l'ensemble Jean Macé rue de Pré-Pigeon – 49000 Angers
Angers	Salle polyvalente de l'ensemble Jean Macé rue de Pré-Pigeon – 49000 Angers
Lorient	Salle belle-lle, centre social du Bois du Château – 56300 Lorient
Le Mans	Restaurant scolaire Sablonniere 9, rue des Alpes – 72100 Le Mans
Rennes	Maison internationale de Rennes Salle Iroise (rdc) – 35200 Rennes
Brest	Mairie de brest – 2, rue Frezier – 29200 Brest
La Roche-sur-Yon	Maison de quartier de la Liberté 17, rue Laennec – 85000 La Roche-s/Yon
Laval	Auditorium (sous la salle polyvalente) rue de la Halle aux Toiles – 53000 laval
Caen/ Hérouville-saint-Clair	Salle polyvalente du Val 14000 Hérouville Saint-Clair
Le Havre	Foyer du Perrey 53 rue du Perrey – 76600 Le Havre
Vernon	Villa Castelli 12/14, rue St-Lazare – 27200 Vernon
Compiègne/ Noyon	Salle municipale du Puy-du-Roy Square du Puy-du-Roy – 60200 Compiègne
Beauvais	Salle Megret sise rue du Megret 60100 Creil
Creil	Salle Megret sise rue du Megret 60100 Creil
Rouen	Maison St-Sever, salle n° 2, 1er etage 76000 Rouen



Crédit photo :hamideddine Bouali/Demotix/Demotix/Corbis

IMM
L'IMMOBILIÈRE DU MAGHREB
Résidence Omrane 2
Créateur de cadre de vie
APPARTEMENTS ALLANT DU S+0 AU S+4 DE 46M² JUSQU'A 201M².
COMMERCES DE 86M² JUSQU'A 347M².
2 Rue de Mauritanie, 1002 Tunis, Tunisie
Tél.: (+216) 71 84 07 33 - (+216) 22 56 22 29 - (+216) 22 76 21 45
Email : imm@imm-tunisie.com.tn - www.imm-tunisie.com.tn

Pantin (12 bureaux)

Bureau de vote	Adresse
Pantin (5 bureaux)	1-3, avenue Jean Lolive 95300 Pantin
Asnières	Centre Robert Lavergne 11, rue Robert Lavergne – 92600 Asnières
Trappes	Salle Pablo Picasso 11, rue picasso – 78190 Trappes
Sarcelles	Salle Pablo Neruda Avenue Paul Valérie – 95200 Sarcelles (en face du RER Garges Sarcelles)
Argenteuil	Commissariat de la police municipale 2, ter avenue Paul Vaillant-Couturier 95100 Argenteuil
Melun	Salle des jardins de la Mairie Hôtel de ville de Melun 17, rue Paul Doumer – 77000 Melun
Meaux	Cité administrative du Mont-Thabor 77100 Meaux
Lognes	11, Esplanade des droits de l'Homme 77185 Lognes

Consulat de Strasbourg (11 bureaux)

Bureau de vote	Adresse
Strasbourg	6, rue Schiller 67000 – Strasbourg
Mulhouse	La salle de stage à la Cour des chaînes située à l'Université populaire 13, rue des Franciscains – 68100 Mulhouse
Nancy	Hôtel de ville de Nancy salle Rosambert Rue Claude Erignac – 54000 Nancy
Metz	Centre social du « Petit bois » 5, rue du Dauphiné – 57700 Metz-Borny
Besançon	Salle polyvalente Complexe sportif de la malcombe 1er étage boulevard Mitterrand – 25000 Besançon
Colmar	Salle De Lattre de Tassigny Hôtel de ville – 1, place de la Mairie 68021 Colmar
Fameck	Salle Balavoine Place de la résistance 57290 Fameck
Epinal	Salle n° 1 « Maison inter-jeunes » 7, rue Charlet (près de la gare) – 88026 Epinal
Montbéliard	Salle du gymnase Espace Victor Hugo quartier de la Chiffogne rue Boileau – 25200 Montbéliard
Belfort	Maison du Peuple de Belfort Salle n° 5 Place de la Résistance et du Général de Gaulle 90020 Belfort
Remiremont	Ecole du Fossard Route de Xennois – 88200 Remiremont

*source Irie France 1/ Hédi Chenchabi et sonéquipe- 30/09/2011
Liste consultable sur : www.irie-france1.net

CIRCONSCRIPTION FRANCE 2

Consulat de Marseille (18 bureaux)

Bureau de vote	Adresse
Marseille	(Consulat général de Tunisie - bureau 1) Boulevard d'Athènes (1er étage)
Marseille	(Consulat général de Tunisie - bureau 2) Boulevard d'Athènes (2e étage)
Marseille	(Consulat général de Tunisie - bureau 3) Maison de la Tunisie –2, rue jemmapes
Aix-en-Provence	13100 Aix-en-Provence
Aubagne	Maison de la vie associative – Salle Govi Allée Robert Govi – 13400 Aubagne
Berre	Berre
Salon-de-Provence	La maison de la vie associative avenue du marechal Leclerc 13300 Salon-de-Provence
Martigues	Salle Francis Picabia – Maison du tourisme 13500 Martigues
Toulon	42, rue picot – 83000 Toulon
La Seyne-sur-Mer	La Seyne-sur-Mer
Fréjus	Maison de quartier de Sainte-Croix avenue Andrei Sakharov – 83600 Fréjus
Nimes	Amicales des Tunisiens 2, rue Bourdaloule – 30000 Nimes
Avignon	84000 Avignon
Béziers	34500 Béziers
Carcassonne	11000 Carcassonne
Castelnaudary	11400 Castelnaudary
Perpignan	66000 Perpignan
Montpellier	Espace Jacques 1er d'Aragon – 117, rue des Etats généraux – 34000 Montpellier

Consulat de Lyon (18 bureaux)

Bureau de vote	Adresse
Lyon (Consulat général de Tunisie)	14, avenue du Maréchal Foch 69006 Lyon
Bron	Salle Elise de Roche 20, rue Guillemin – 69500 Bron
Villeurbanne	Salle des Conférences – Palais du travail 69100 Villeurbanne
Vénissieux	Maison du Quartier – 45, bd Lénine 69200 Vénissieux
Vaulx-en-Velin	Salle Victor Jara, rue Jean Lesine 69120 Vaulx-en-Velin
Oullins	Centre social Moreaud – 91, rue de la République – 69600 Oullins
Saint-Priest	Centre l'Olivier – 30, rue maréchal Leclerc 69800 Saint-Priest
Saint-Fons	Salle le Spot – 6, rue du Pont 69190 Saint-Fons

⇢

PUBLICITÉ POLITIQUE

PLM
Parti Libéral Maghrébin

Pour la construction d'une nouvelle Tunisie, juste et démocratique



Mohamed El Boussairi BOUEBDELLI
Président Fondateur du PLM

Parti Libéral Maghrébin
Parti Centriste Libéral et Social



2 PLM :Parti Libéral Maghrébin
Deuxième sur la liste électorale France1

Paix Liberté Modernité

1) Renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie
2) Séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire
3) Renforcement du contrôle de la chambre des députés sur le gouvernement
4) Limitation du nombre des mandats du président de la république
5) Pour plus de liberté de la presse et de tous les médias
6) Pour plus de moralisation de la vie politique
7) Pour la défense des droits acquis de la femme et des droits de l'homme
8) Pour une administration Tunisienne à l'écoute des Tunisiens de France



Le programme le plus complet pour Les Tunisiens de France

1) Création d'un ministère chargé des ressortissants Tunisiens de l'étranger
2) Création d'une agence économique et sociale à Paris, chargée de promouvoir la création d'entreprise et l'investissement en Tunisie et du développement de l'économie sociale et solidaire
3) Création en France d'une maison de la culture de l'artisanat et des traditions tunisiennes
4) Création de maisons de retraite pour nos pères et nos mères qui souhaitent rentrer en Tunisie
5) Nomination d'un consul itinérant chargé des grandes villes de province ,afin de permettre aux citoyens tunisiens de province de régler leurs problèmes de passeports, de cartes d'identité et consulaires, sans devoir se déplacer à Paris, à Strasbourg ou à Marseille…
7) Mise en place d'un système de parrainage entre les étudiants tunisiens des grandes écoles d'ingénieurs et des universités avec les écoliers, les collégiens et les lycéens tunisiens de France.
8) Plus de solidarité entre les citoyens tunisiens de France et les tunisiens et tunisiennes de Tunisie.






06 02 03 86 00

plm-paris@hotmail.fr

Pour tout renseignement sur les élections 20, 21, 22 octobre, adresses de tous les bureaux de vote: plm-paris.com

Villefranche	Salle de la Bourse de Travail – 49, rue G. Gagnepain – 69400 Villefranche
Rillieux-la-Pape	7, rue Jacques Prévert 69140 Rilleux-la-Pape
Dijon	21000 Dijon
Limoges	Salle Jean-Pierre Timbaud – Cité administrative – 87000 Limoges
Bourg-en-Bresse	Salle des Syndicats – 01000 Bourg-en-Bresse
Montluel	Salle des Lilas – Quartier de la Manadière 01120 Montluel
Meximieux	Centre Social – 4, allée des Ouillères 01800 Meximieux
Saint Etienne	Maison du quartier de Badet – 28, rue Polignais – 42000 Saint-Etienne
Rive-de-Gier	Salle la Ruche des Citoyens 42800 Rive-de-Gier
Nevers	Salle Lyon près du Pont de la Loire 58000 Nevers
Clermont-Ferrand	Salle de l'Ecluse – 37, rue Tourette 63000 Clermont-Ferrand
Châlons-sur-Saône	Salle polyvalente Fontaine du loup rue André Chénier – 71000 Châlons-sur-Saône
Roanne	Centre Pierre Mendès-France Bd de Paris – 42300 Roanne
Bellegarde	Salle Viala – 01200 Bellegarde
Oyonnax	Centre Social de la Plaine – 01100 Oyonnax

Consulat de Nice (12 bureaux)

Bureau de vote	Adresse
Nice (Consulat général de Tunisie -bureau 1)	18, Avenue des fleurs – 06000 Nice
Nice(Consulat général de Tunisie -bureau 2)	18, Avenue des fleurs – 06000 Nice
Grasse	50, route de Cannes Centre commercial de la Bauquière Salle Victor Schœlcher 06130 Grasse
Cannes	Maison des associations – Salle n° 6 9, rue Louis Braille – 06400 Cannes
Cagnes-sur-Mer	Espace centre - Salle n° 45 Avenue de Verdun – 06800 Cagnes-sur-Mer
Antibes	Maison des Associations 288, chemin St-Claude – 06600 Antibes
Menton	Salle Blasco Ibanez Résidence le Louvre 06500 Menton
Ajaccio	Salle polyvalente des cannes – 20000 Ajaccio
Ghisonaccia	Salle des Fêtes de l'Hôtel de ville 20240 Ghisonaccia
Manosque	Hôtel d'herbes Bibliothèque de la ville 04100 Manosque
Gap	Mairie – 05000 Gap
L'Ariane	Place de l'Ariane - Mairie de L'Ariane 06300 L'Ariane/ Nice

*source Irie France 2 - 30/09/2011

Grenoble (8 bureaux)

Bureau de vote	Adresse
Siège du Consulat	4, Rue Alexandre 1er de Yougoslavie - Grenoble
Espace Famille	11, Avenue Albert 1er de Belgique Grenoble
Bourgoin-Jallieu	Espace Léo Lagrange-Avenue du Dauphiné Quartier de Champaret- Bourgoin-Jallieu
Valence	La Maison pour Tous de Fontbarlettes (près de la Maison des Syndicats)- 27, rue Charles Gounod- Valence
Montélimar	Espace Mistral – Salle Dauphiné Montélimar
Chambéry	Espace Pierre Cot – Quai des Allobroges- 73000 Chambéry
Annemasse	Complexe Martin Luther King Annemasse
Cluses	Salle Alice Leroulley – Place Albert Schweitzer 74300 Cluses

Toulouse (8 bureaux)

Bureau de vote	Adresse
Toulouse Consulat de Tunisie	19, Allée Jean-Jaurès – 31000 Toulouse
Albi	Salle municipale de la ville d'Albi 7, rue des Mouettes – 81000 Albi
Montauban	Maison du peuple – 17, rue Michelet 82000 Montauban
Bordeaux	Amicale des tunisiens de Bordeaux Jardin de Gambetta – Tour N°4 B.428 – 33000 Bordeaux
	Lormont Salle de l'Attenée Municipale Place 8 mai 1945 – 33310 Lormont
Tarbes	H. Brauhauban S. Firmin Michelet 47, rue Brauhauban – 65000 Tarbes
Agen	Centre d'animation – Rue Albert Camus 47000 Agen
Soyaux	Salle Socio Culturel – 45, Rue M. Ravel 16800 Soyaux

IMPORTANT

Pour les inscrits volontaires, vous devez vous rendre obligatoirement dans le bureau de vote notifié sur votre reçu d'inscription ou celui confirmé par l'IRIE lors de votre demande de changement de bureau de vote.
Pour les inscrits automatiques (d'après les listes consulaires), vous devez vous rendre obligatoirement dans le bureau de vote le plus proche de l'adresse de résidence enregistrée à votre consulat habituel.
A tous les Tunisiens dépendant de l'IRIE France 1, que vous soyez inscrit volontaire ou automatique, nous vous conseillons, avant de vous déplacer au bureau de vote, de vérifier sur Internet l'affectation de votre bureau : www.irie-france1.net



Listes candidates (par ordre alphabétique)

CIRCONSCRIPTION **FRANCE 1 * (NORD)**

PARTIS POLITIQUES

NOM DE LA LISTE	AFFILIATION À UN PARTI	NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS – TÊTE DE LISTE	2	3	4	5	ADRESSE WEB/FACEBOOK
Afek Tounes	Afek Tounes (Progressisme, libéralisme)	Najwa KHWAJA-BENASR	Jamel CHTIOUI	Houda BOSTANJI	Med Anis HOULMI	Fadoua BEN TAYEB	www.afektounes.tn
Alliance Nationale pour la Paix et la Prospérité	Alliance Nationale pour la Paix et la Prospérité (Centrisme)	Foued KACEM	Asma NAJAR	Med Adel TRABELSI	Souhir BEN GHORBEL	Mohamed BAHRI	www.anpp.tn
Al Majd	Al Majd (Centrisme)	Jameleddine BEN ELHENI	Monia HAMMAMI	Bilal MAKNI	Jihen AYED	Saifeddine BEJAOUI	www.al-majd.org
Alternative Révolutionnaire	PCOT (Extrême Gauche)	Adel THABET	Nadia HAMAMI	Abdelkarim KOUKA	Mounira KHADHRAOUI	Mohsen BALTI	www.albadil.org
Cpr	Congrès pour la République (Centre Gauche)	Imed DAIMI	Aîcha ADHARI	Bachir NEFZI	Firdaous FAYECH	Marwen HABITI	www.cpr.tn
Ennahda	Ennahda (Islamisme)	Amer LARIDH	Maherziya LABIDI	Houcine JAZIRI	Karima TAGGAZ	Abderraouf MEJRI	www.365p.info et www.nahdha.info
Ettakatol	Ettakatol (Social-Démocratie)	Slim BEN ABDESSALEM	Chama TRIKI	Tahar AOUINI	Hela BEN YOUSSEF	Fouad LAROUSSI	www.ftdl.org et www.ettakatol-france.org
Mouvement des Patriotes Démocrates	Mouvement des Patriotes Démocrates (Marxisme-léninisme)	Chedli ZAIDI	Nadia BEN JEMAA	Mohamed HALIMI	Abir GHALI	Radhouane SALAMI	Facebook
Mouvement du Peuple Unioniste Progressiste	Mouv. du Peuple Unioniste Progressiste (Socialisme, Panarabisme)	Kamel OURIMI	Rim FRIKHA	Mustapha JELASSI	Abir SEHMIMI	Hedi JEBNOUN	Facebook
MUP	Mouvement de l'unité populaire (socialisme)	Jalel TRIKI	Mardhia KADIRI	Jameleddine BOUBAKR	Souad BOUCHEMILA	Mohamed Hedi KARRAY	www.mup.tn
Parti Libéral Maghrébin	Parti Libéral Maghrébin (Libéralisme)	Jamel BEN MOURAD	Chams BENHAJ	Med Fathi HAJJI	Faten BELHAJ KAABI	Fadhel DOUIRI	www.plm-tunisie.org
Parti du Travail Tunisien	Parti du Travail Tunisien (Travailliste, Centre-gauche)	Houcine BARDI	Nayla WARDI	Med Salah JALOUL	Souha SHIMI	Med Hedi GADHOUMI	www.partidutravailtunisien.com
PDP	Parti Démocrate Progressiste (Centrisme)	Tarek TOUKABRI	Hajer ARAFAOUI	Noureddine KRISSAAN	Hajer BEN JEMAA	Med Ali Lotfi CHAMMARI	www.pdp.tn
Tunisie Verte	Tunisie Verte (Ecologie)	Yassine AYARI	Nadia TARHOUNI	Abdeljawad REZIG	Yasmine Balqis BOUAGGA	Haithem TOUMI	www.partitunisieverte.org
Union Démocratique Unioniste	Union Démocratique Unioniste (Socialisme et Panarabisme)	Nabil EL BEDOUI	Raja BESAIES	Nabil EL MAYAHI	Farida KRAIEM	Mohamed LAOUITI	facebook
UPL	Union Patriotique Libre (Libéralisme)	Rochdi MOKHNINI	Imen LADJENEF	Kamel HAJ MOHAMED	Thouraya LANDOLSI	Aymen BELHADJ	www.upl.tn
UPR	Union Populaire Républicaine (Social-libéralisme)	Fares BELGHITH	Aida AKKARI	Mostafa Kamal TORKI	Baya MAZHOUD	Karim CHERIF	www.upr.tn

COALITION PARTIS POLITIQUES ET INDÉPENDANTS

NOM DE LA LISTE	AFFILIATION À UN PARTI	NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS – TÊTE DE LISTE	2	3	4	5	ADRESSE WEB/FACEBOOK
Pole Démocratique Moderniste	Divers partis de gauche + indépendants	Nadia CHAABANE	Abdessalam IBRAHIM	Leila SAKKA	Mehdi BENZARTI	Emna CHOUIKHA	www.pole.tn

INDÉPENDANTS

NOM DE LA LISTE	NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS – TÊTE DE LISTE	2	3	4	5	ADRESSE WEB/FACEBOOK
Al' Aridha Populaire pour la Liberté, la Justice et le Développement	Abdellatif BEN NASSIB	Manal BEN SLIMANE	Kamel ETISS	Samia BENSAAD,	Hatab BENSLIMANE	www.alhachimi.net
Alternative Tunisienne Citoyenne	Ines KOSSAI	Faouzi MAHBOULI	Noura BORJI	Afif SELLAMI	Sinda MAHBOULI	Facebook
Aswat Mostakella	Abdelhamid BETTAYEB	Asma BELGASMI	Akil BEJAOUI	Faten BEJAOUI	Abdelhamid SAIDA	Facebook
Avec le Mouvement Démocrate et l'Egalité	Jamel BEN JEMIA	Hana AMIRI CHAKROUN	Mouldi GHREAB	Samira KAMERJI	Chedli BEN SALAH	www.mouvementdemocratetunisien.com
Doustourna	Rania MAJDOUB	Zied ACHOUR	Sahar BELHAJ	Monji HAZGUI	Salma GHAZAL	www.notreconstitution.org
El Mostakela	Farhat GHOUL	Jamila SEKHIRI	Khatoui JRIBA	Om Saad BEN HACINE	Slaheddine BOUSORRA	Facebook
Erraya Alwataniya	Moez BEN ALI	Ines GANNA	Med Tahar LITIM	Anissa KARAA	Karim BEN AMMAR	Facebook
Fraternité	Oussama KHELIFI	Sana CHOUK	Anis CHELBI	Hana LANDOLSI	Fathi ASSADI	Facebook
L'Espoir	Fekria HENTATI	Hammadi MARAOUI	Fathia OUERDENI	Mohamed EDDOU	Nayla CHEBBI	Facebook
L'Espoir de la Tunisie Moderne	Med Mohsen HAMDOUNI	Reqaya OUDHINI	Sallem SAIDI	Chadlia JAAFRI	Khemais MEJRI	Facebook
L'Espoir Pour La Liberté et la Démocratie	Sadok TLILI	Samia BEN BOUZID	Zied SELLAOUTI	Faten KARBOUL	Ali KARBOUL	Facebook
La Démocratie Directe	Mohamed HASSAN	Sabrina JELLAD	Mohamed BOURGUIBA	Latifa SELLAMI	Haithem KAFI	Facebook
La Justice Sociale	Moncef ZGHIDI	Nathalie ZOGHLAMI	Hassouna BEN HAMED	Wahida HERBAOUI	Yosri LAACHMA	Facebook
La Voix des Tunisiens Résidents en France	Mohamed GHANNEM	Hajer MILADI	Malek ALOUI	Nadia BERJEB	Mohamed BEN ABDA	www.lavoixdutrf.com
Le Rempart	Khaled EDDAWE	Samia HAJJI	Tarek MEJRI	Hedia BOUAZZA	Ahmed OUERGHEMMI	www.rempart-tunisie-eddawedaou.com
Liberté-Dignité-Justice	Med Hedi MASSOURI	Nisrine KARBIA	Raouf KORAICHI	Naima HARIZI	Abdessatar HAOUANEB	www.hka-tunisie.com
Liberté et Engagement	Moncef HICHERI	Leila TORKI	Abdelatif CHERIF	Nadia DHAHBI	Malek MARZOUK	Facebook
Liste des Associatifs de l'Immigration Tunisienne	Tarek BEN HIBA	Najwa LAGREBI	Mohamed BAHR	Mariem BOUZEKRI	Faycal FRAJ	Facebook
L'Union Nationale	Helmi RAIS	Najla BELKHOUJA	Sofiene BEN AICHA	Céline Chiraz KRAIEM	Lyahou TRABELSI	Facebook

INDÉPENDANTS

NOM DE LA LISTE	NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS					ADRESSE WEB/FACEBOOK
	TÊTE DE LISTE	2	3	4	5	
Citoyens de la Tunisie libre	Fraj ELLILI	Fatma SAMET	Sofiene ELLILI	Emna ELLILI	Najeh AJILI	Facebook
La voix des indépendants patriotes libres	Dhekra Kaoutha BELWAFA	Walid TEBORBI	Nadera CHATROUN	Lotfi ABBES	Bochra BEN GOUTA	Facebook
Sawt Mostakel	Amira YAHYAOUI	Med Habib SAYAH	Yosr MESSAI	Med Khalil BEN MLOUKA	Imen BRAHAM	www.sawtmostakel.com
Shams Bledi	Mohamed CHAKCHOUK	Soraya BEN YEDDER	Fadhel SOUAI	Rafika ZOGHLAMI	Abdelhamid HADDAJI	Facebook
Tariq Essalama	Hassen FARSADOU	Monia HLIOUI	Mustapha OUNISSI	Leila BOUABID	Med Ali AYED	Facebook
Tounesna Lkol	Samar LOUATI	Hichem JOUABER	Nadia SANHAJI	Ahmed MAKNI	Fadoua CHAABANE	www.tounesna-elkoll.org
Tous Ensemble pour la Tunisie	Najet MIZOUNI	Ridha BOURGUIBA	Alia BENSAID	Mohiedine BEJAOUI	Mariem MOHAMEDI	Facebook
Tous Unis à Chaque pas	Kamel BENTAARIT	Marwa ELBORJI	Mabrouk HABIB	Aljia MOGHRAOUI	Mohamed MEFTAH	www.tousunisachaquepas.fr
Tunisie Nouvel Horizon	Sami ABDESSALAM	Henda JRIDI	Faycal KHAROUBI	Latifa LOUCHAM	Imed BOUDAFFAN	Facebook
Wafa	Mohamed SOUIBGUI	Balqis CHABCHOUB	Abderrazaq CHENITI	Nesrine IBN AMARA	Karim DRIDI	Facebook
Wataniya Wa Karama	Lotfi ZINAOUI	Basma SAKRANI	Hakim SAKRANI	Rim SAKRAN	Abdelkarim ADJMI	Facebook

*Source IRIE 1 - 28/09/2011

CIRCONSCRIPTION FRANCE 2 * (SUD)

PARTIS POLITIQUES

NOM DE LA LISTE	AFFILIATION À UN PARTI	NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS					ADRESSE WEB/FACEBOOK
		TÊTE DE LISTE	2	3	4	5	
Afek Tounes	Afek Tounes (Progressisme, libéralisme)	Kamel KETARI	Aida FITOURI	Walid BEN HENDA	Ines DAOUD	Adel CHEKIR	www.afektounes.tn
Al Moubedra (l'Inititiative)	Parti Al Moubedra (Centrisme)	Jaouher BEN HMIDA	Aida FERCHICHI	Issa NOURI	Amina YAHYAOUI	Lotfi RHIMI	Facebook
Alternative révolutionnaire	PCOT (Extrême Gauche)	Samir HAMMOUDA	Saida GHAZOUANI	Abdennour EL KAMEL	Naima MEHREZ	Ameur MAY	www.albadil.org
CPR	Congrès pour la République (Centre Gauche)	Hédi BEN ABBES	Noura BEN HSAN	Mongi ZAGHDOUDI	Najeh ZARBOUT	Aymen BOUSLAHI	www.cpr.tn
Ennahdha	Ennahda (Islamisme)	Néji JMAL	Dalila BABBA	Sadok HADDAD	Moufida HAMDI	Badreddine GUEZGUEZ	www.365p.info et www.nahdha.info
Ettakatol	Ettakatol (Social- Démocratie)	Karima SOUID	Wahbi JOMAA	Faten ARAB	Taieb FENDRI	Sophia BEN SEDRINE	www.ftdl.org et www.ettakatol-france.org
Mouvement des Patriotes Démocrates	Mouv. des Patriotes Démocrates (Marxisme Panarabisme)	Mounir JBABLI	Najet HEDRICH	Moez JBABLI	Houda KMIHA	Ibrahim BEN ROUHA	Facebook
Mouvement du Peuple Unioniste Progressiste	Mouv. du Peuple Unioniste Progressiste (Socialisme , Panarabisme)	Fathi DASSI	Leila SOUID	M. DHAFER ASOUAN BEN YOUSSEF	Olfa ABIDI	Ahmed SOUID	Facebook
Parti Liberal Maghrebin	Parti Libéral Maghrébin (Libéralisme)	Mustapha BEN AMMAR	Meherzia FERCHICHI	Abdessatar KHLÉIFIA	Sihem REZGUI	Faouzi REBII	www.plm-tunisie.org
PDP	Parti Démocrate Progressiste (Centrisme)	Mahmoud ELMAY	Amel HAMDA	Youssef SELMI	Safia ZOUAOUI	Taoufik BOURGOU	www.pdp.tn
Pôle Démocratique Moderniste	Divers partis de gauche + indépendants	Asma KOUKI	Selim LASOUED	Hayet BALHI	Mohamed ZIADI	Monia TRABELSI	www.pole.tn
UDU	Union Démocratique unionisite (Socialisme , Panarabisme)	Naim BEDOUI	Hédia BEIRI	Ridha NASRI	Souad RAHMANI	Anis HOUCINE	facebook
UPR	Union Populaire Républicaine (Social-libéralisme)	Nourallah TOUMI	Thouraya MELLITI	Jamel ZNINA	Olfa Ben ABDEJLIL	Chokri OURIMI	www.upr.tn

INDÉPENDANTS

NOM DE LA LISTE	NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS					ADRESSE WEB/FACEBOOK
	TÊTE DE LISTE	2	3	4	5	
Allons de l'avant	Ines HAMMAMI	M. SADOK BOUZAIAN	Salima OUERTANI	Mohamed KAABI	Hédia KARRAY	www.allonsdelavant.com
Fraternité Tunisienne	Nasreddine MEKNI	Bachira MEKNI GHARBI	Jamel MESSAOUD	Line MEDDEB	Badrane MILADI	Facebook
La Liste Populaire pour la Liberté, la Justice et le Développement	Ali SAIDI	Fardous BÉJAOUI	Noureddine MÉJRI	Chédlia DRIDI REZGUI	M. HAYKEL MOSTAGHELMI	Facebook
La Liste Indépendante pour la Souveraineté	Mohamed BALGHOUTHI	Hajer BEN AZIB	Hassouna MAKNI	Sarra HANIR	Mohamed BOUANANE	www.mohamedbalghouthi.com
La Voix des Tunisiens De l'Etranger	Riadh JAIDANE	Najet HAMIDA	Lazhar BANNANI	Mariem KHOUINI	Riadh KARIM	Facebook
Pas de crainte pour l'avenir de la Tunisie	Saloua MOKDAD	Houssine OUERGHI	Henda HICHRI	Chaker LACHHEB	Monia JENDOUBI	Facebook
Tariq Assalama	Khaled TRAOULI	Ramla FARSADOU	Mahjoub BEN GARA	Zohra TRAOULI	Hédi ABDELLI	Facebook
Tunisie Nouvelle Indépendante Solidaire	Faouzi EL AISSAOUI	Sonia JABRANI	Nabil MRAD	Thouraya M'CHAIGUI	Aymen FAHFEH	Facebook
Union Nationale	Abderraouf GOTAI	Leila GANED ABBES	Taoufik HASNAOUI	Maha ERRAIES	Mohamed GAICH	Facebook
Zitouna	Lotfi EL ABED	Asma JENIDI	Ali KARMOUS JDAA	Naima CHATTI HMILA	M. NEJIB BOUZGHAYA	Facebook

Paroles de candidats

Pour éclairer les électeurs, nous avons soumis la même interview à 18 têtes de listes candidates en France.

Retrouver les interviews intégrales et celles d'autres candidats sur : www.tunisiensdumonde.com

Q1 : Quels sont les atouts de votre candidature ?

Q2 : Avec quel(s) parti(s) excluez-vous toute alliance avant et après le scrutin ?

Q3 : Quels sont les 3 axes prioritaires de votre programme ?

Q4 : Si vous êtes élu, comment allez-vous vous organiser entre vos obligations professionnelles actuelles, les séances parlementaires à Tunis et les rencontres avec vos administrés dans votre circonscription ?

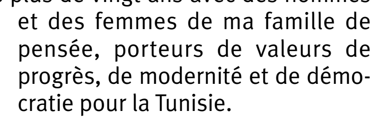
Les données et réponses ci-dessous sont publiées sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.



Nadia Chaabane

tête de liste du Pôle démocrate moderniste sur France Nord

Q1 : Militante depuis la fin des années 80 et vivant en France, je me suis engagée pour les droits des immigrés tunisiens, contre le racisme, pour les droits des femmes migrantes et pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes au sein d'associations de l'immigration et notamment l'Association des Tunisiens en France, le Collectif national pour les droits des femmes et le Manifeste des libertés. Avec la même volonté, je me suis investie depuis plus de vingt ans avec des hommes et des femmes de ma famille de pensée, porteurs de valeurs de progrès, de modernité et de démocratie pour la Tunisie.



Porteuse de ces valeurs, je suis candidate pour représenter les Tunisiennes et les Tunisiens en France dont je connais les attentes, partage les difficultés et les espoirs depuis vingt ans. Je suis candidate à la Constituante avec la volonté de participer activement à relever les défis, à participer avec les femmes et les hommes qui partagent les valeurs de démocratie, de modernité et de progrès pour être fidèles aux revendications de nos martyrs et bâtir la Tunisie de demain.

Q2 : Nous excluons toute collaboration avec des représentants de l'ancien régime ainsi que tous ceux qui ne souhaiteront pas inscrire dans la constitution la séparation du religieux et du politique, les libertés individuelles et l'égalité homme/femme.

Q3 : Libertés individuelles y compris la liberté de culte et de conscience (et la séparation du religieux et du politique qui en découle) ; égalité entre citoyennes et citoyens (aucune ségrégation à cause du genre, de la religion, de la couleur, de la région, de la binationalité...) ; inscrire des droits fondamentaux (« Dignity Act ») comme le droit à la santé, à l'éducation, au logement, au travail... dans la constitution.

Q4 : Je n'ai pris aucun engagement professionnel (malgré le risque que cela provoque) pour pouvoir siéger à temps plein lors de la Constituante, et je m'engage à rendre compte des débats et des avancées régulièrement.



Najoua Khouaja Bennaceur

tête de liste Afek Tounes sur France Nord

Q1 : Patriotique, instruite, motivée, altruiste. Je défends les démunis, je m'adapte à toutes les situations et communique avec différentes audiences et en plusieurs langues. Ouverte au monde, où j'ai acquis une vaste expérience socio-économique tout en étant très attachée à mon pays la Tunisie.

Q2 : Afek Tounes ne fait pas d'alliance avant le scrutin et, après, on ne fait aucune exclusion à condition que des valeurs similaires aux nôtres soient partagées.

Q3 : Les 3 axes prioritaires du programme d'Afek Tounes en Tunisie sont : 1) L'éradication de la pauvreté en cinq ans. 2) L'instauration du plein emploi. 3) L'instauration d'un Etat fort dont l'autorité sera respectée et juste pour assurer l'égalité des chances dans tous les domaines : éducation, santé, travail.

En ce qui concerne les Tunisiens en France, nos 3 axes prioritaires sont : 1) Améliorer les services consulaires. 2) Renforcer le tissus associatifs. 3) Créer des cellules juridiques et venir en aide aux investisseurs de France, tunisiens ou français, en Tunisie ainsi que l'aide des exportateurs tunisiens de biens et de services en France.

Q4 : Ma disponibilité était depuis le début et sera toujours au cœur de mon engagement. Mes priorités seront la participation aux sessions parlementaires à Tunis et le dialogue avec la communauté tunisienne de France. J'ai le support familial qui me permettra de focaliser sur ces 2 tâches primordiales.



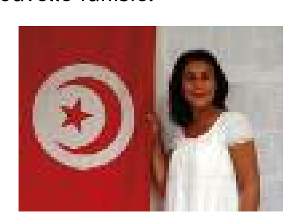


Sélim Ben Abdesselem et Karima Souid

tête de liste Ettakatol sur France Nord et tête de liste Ettakatol sur France Sud.



Q1 : **Sélim :** En tout premier lieu, mes convictions et l'ardeur dont je sais faire preuve pour les défendre en public, comme pour les concrétiser lorsque viendra le temps de l'action. Né et scolarisé en Tunisie, j'ai ensuite acquis en France une solide expérience à travers mon parcours en matière de connaissance des institutions, du droit et de l'action humanitaire et sociale, autant d'atouts dont j'espère pouvoir faire profiter la nouvelle Tunisie.



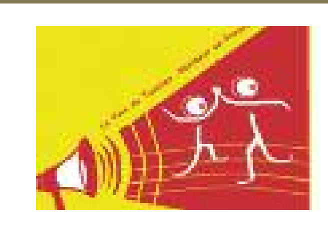
Karima : En décembre 2010, alors que la jeunesse tunisienne déclenche un changement historique à travers ses actes et ses revendications les plus élémentaires, une page de l'histoire de mon enfance s'est reconnue dans cette colère légitime, la souffrance de tout un peuple. Ma détermination à servir notre chère Tunisie et son peuple a fait que j'ai souhaité rejoindre Ettakatol car les valeurs prônées par notre parti politique correspondent aux miennes

Q2 : Ettakatol a fait le choix de présenter ses listes seul afin de mieux défendre la cohérence de son programme, sans exclure d'alliances après le scrutin. Il faut toutefois distinguer les notions d'alliance et de gouvernement d'union nationale durant la période de la Constituante. Concernant les alliances, Ettakatol n'envisage d'en conclure, le cas échant, qu'avec des partis ou des élus dont les propositions se rapprochent des siennes sur les plans constitutionnel, économique et social, et sociétal. Il est donc notamment exclu de s'allier avec des partis dont les responsables ont été des piliers de l'ancien régime, mais aussi ceux d'orientation islamiste.

Q3 : 1) Instaurer la démocratie en Tunisie à travers des institutions garantissant les libertés, les droits sociaux et permettant de surmonter les crises de régime. 2) Décloisonner les régions de l'intérieur, lutter contre le chômage et relancer l'économie par la consommation. 3) Donner toute leur place aux Tunisiens de l'étranger au sein de la communauté nationale.

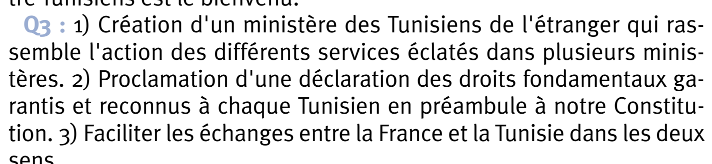
Q4 : **Selim :** Si nos compatriotes me font l'immense honneur de m'élire pour les représenter, j'envisage d'abandonner mon activité professionnelle en France pour me consacrer à mon mandat à Tunis, qui sera ma priorité absolue.

Karima : Si mes concitoyens m'accordent leur confiance pour les représenter à la Constituante, je serai à la hauteur de cette confiance, je serai au service de mes concitoyens vivant en France comme au sein de l'Assemblée pour écrire une nouvelle page de la Tunisie, première pierre que nous poserons à l'édifice de la liberté. Dans le cadre de ce mandat, ma disponibilité sera pleine et entière en optant pour un congé sans solde pendant la durée des travaux de l'Assemblée constituante.



Mohamed Ghanem

tête de liste de La voix du Tunisien résident en France (liste indépendante) sur France Nord



Q1 : Nous sommes indépendants. Nous sommes issus de la société civile dans sa diversité et comprenons les trois générations de Tunisiens, Nous avons une grande expérience dans l'action associative non gouvernementale en direction de nos compatriotes.

Q2 : Aucun parti tant qu'il adhère à la démocratie tant dans les mots que dans les actes et qui est d'accord avec la suppression de toutes les différences entre Tunisiens est le bienvenu.

Q3 : 1) Création d'un ministère des Tunisiens de l'étranger qui rassemble l'action des différents services éclatés dans plusieurs ministères. 2) Proclamation d'une déclaration des droits fondamentaux garantis et reconnus à chaque Tunisien en préambule à notre Constitution. 3) Faciliter les échanges entre la France et la Tunisie dans les deux sens.

Q4 : : Mes responsabilités professionnelles m'amènent déjà à faire fréquemment l'aller-retour, ce ne sera qu'un ajustement d'emploi du temps. Mais je suis un cas particulier et la durée de l'Assemblée constituante est courte. Nous proposons pour l'assemblée régulière à chaque élu représentant les Tunisiens de l'étranger un suppléant pour assurer la continuité de la présence, sinon seuls les retraités ou les plus riches Tunisiens résidant en France pourront se permettre de venir parler au nom de leurs concitoyens.



Jameleddine Ben El Heni

tête de liste du parti Al Majd sur France Nord

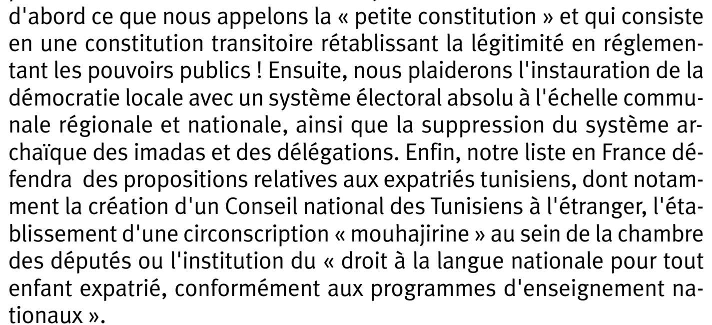


Q1 : Nous ne défendons pas un projet idéologique, mais une vision politique ouverte, constamment critique. Nous défendrons la justice sociale dans le cadre des libertés économiques et de la saine initiative.

Q2 : Les partis issus du RCD ainsi que tous les partis idéologiques, religieux ou pratiquant le masochisme identitaire.

Q3 : Nous déploierons notre programme pour la constituante sur trois axes majeurs : d'abord ce que nous appelons la « petite constitution » et qui consiste en une constitution transitoire rétablissant la légitimité en réglementant les pouvoirs publics ! Ensuite, nous plaiderons l'instauration de la démocratie locale avec un système électoral absolu à l'échelle communale régionale et nationale, ainsi que la suppression du système archaïque des imadas et des délégations. Enfin, notre liste en France défendra des propositions relatives aux expatriés tunisiens, dont notamment la création d'un Conseil national des Tunisiens à l'étranger, l'établissement d'une circonscription « mouhajirine » au sein de la chambre des députés ou l'institution du « droit à la langue nationale pour tout enfant expatrié, conformément aux programmes d'enseignement nationaux ».

Q4 : Bonne question ! Evidemment, j'aurai à trouver le bon équilibre et à établir une normе de travail. Mais comme tous les conseillers élus sont en grande partie des papas et mamans actifs, il y aura « un vote majoritaire » en faveur de l'équilibre entre les obligations professionnelles, familiales et politiques !





Inès Hammami

tête de liste Allons de l'Avant (liste indépendante) sur France Sud



Q1 : Nous sommes une liste composée principalement de femmes, dont la tête de liste est une femme. De plus, chaque co-listier représente une région de la circonscription. Démocrates, libres d'esprit et citoyens engagés, nous sommes présents d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée, nous cultivons un regard objectif sur la situation géopolitique en Tunisie. Notre double culture nous permet d'avoir une analyse pertinente et d'élaborer des actions concrètes en tenant compte des réalités de la vie quotidienne des Tunisiens.

Q2 : Nous pourrons éventuellement faire une alliance avec les listes démocrates progressistes et modernistes. Nous excluons toute alliance avec les islamistes.

Q3 : Nous défendons l'instauration d'une démocratie réelle et participative, par le respect des libertés fondamentales et du pluralisme politique. Nous voulons aussi une vraie citoyenneté permettant aux Tunisiens vivant à l'étranger une reconnaissance tant sur le plan politique que social. Enfin, nous défendons l'égalité pour tous. Egalité entre les Tunisiens, entre hommes et femmes, entre classes sociales et équilibre et équité entre les régions de notre pays.

Q4 : Nous sommes une équipe avant tout ! La dynamique créée par la compétition électorale sera maintenue afin que les membres élus, leurs co-listiers et les comités de soutien assurent le contact permanent avec les électeurs. Ce travail collectif permettra la réalisation de nos objectifs et promesses. Bien entendu, les élus devront suspendre leurs activités pour se consacrer entièrement à la cause tunisienne.

Retrouver les interviews intégrales et celles d'autres candidats sur : www.tunisiensdumonde.com

Q1 : Quels sont les atouts de votre candidature ?

Q2 : Avec quel(s) parti(s) excluez-vous toute alliance avant et après le scrutin ?

Q3 : Quels sont les 3 axes prioritaires de votre programme ?

Q4 : Si vous êtes élu, comment allez-vous vous organiser entre vos obligations professionnelles actuelles, les séances parlementaires à Tunis et les rencontres avec vos administrés dans votre circonscription ?





Imed Daimi

tête de liste du parti CPR sur France Nord



Q1 : Durant mes vingt ans d'exil, j'ai eu l'occasion de développer une longue expérience en matière de défense des droits de l'Homme et de toutes les causes justes, de lutte contre les injustices et de construction d'idées et de projets. A cette expérience, j'ajoute une importante relation de confiance avec beaucoup de compatriotes tunisiens rencontrés dans de nombreux cadres associatifs avant, pendant et après la révolution.

Q2 : Avant le scrutin, nous n'avons conclu aucune alliance électoraliste. Après les élections, nous excluons toute alliance avec les forces contre-révolutionnaires. Nous ne pouvons pas également mettre la main dans les mains des partis qui seraient tentés de s'allier avec ces forces ou avec des groupes d'intérêts ou pays étrangers, ou qui continueraient à fausser le jeu démocratique en ayant recours à l'argent politique.

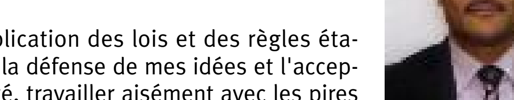
Q3 : L'Assemblée constituante doit être souveraine et pluraliste, elle doit être l'expression même de la volonté du peuple, c'est donc à elle de définir ses prérogatives et sa durée. Elle doit alors s'attaquer aux trois priorités suivantes :

- Réorganiser les pouvoirs pour garantir un meilleur équilibre entre les pouvoirs.
- La réforme judiciaire en réformant le Conseil supérieur de la magistrature en le séparant complètement de l'exécutif ; le président de ce conseil ne doit plus être nommé par le président de la République mais élu par le Conseil lui-même.
- La protection des droits et libertés individuelles et collectives par la constitution. Ceci ne peut être réalisé sans un renforcement de l'autonomie des forces de la société civile et la liberté d'association sans déclaration préalable.

Q4 : Si je suis élu, et je suis confiant de l'être, je vais adapter ma situation professionnelle par un aménagement de temps du travail ou un congé sabbatique pour pouvoir être disponible à 100 % dans les travaux de la Constituante.



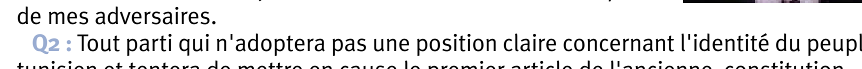




Néji Jmal

tête de liste du parti Ennahda sur France Sud





Q1 : La rigueur dans l'application des lois et des règles établies, la persévérance dans la défense de mes idées et l'acceptation de la loi de la majorité, travailler aisément avec les pires de mes adversaires.

Q2 : Tout parti qui n'adoptera pas une position claire concernant l'identité du peuple tunisien et tentera de mettre en cause le premier article de l'ancienne constitution.

Q3 : Nos trois priorités : 1) Rédaction d'une constitution moderne en phase avec l'identité et les aspirations des Tunisiens. 2) Donner à la communauté tunisienne à l'extérieur la place qu'elle mérite dans la reconstruction de leur pays. 3) Réconcilier les Tunisiens avec leur Etat.

Q4 : Si je suis élu, je prendrai un congé sabbatique. Ma mission principale, durant le mandat, sera la participation active à toutes les séances parlementaires. Et en fonction de celles-ci, j'organiserai des rencontres avec les électeurs de ma circonscription pour l'informer.



Moncef Zghdi

tête de liste de La Justice sociale (liste indépendante) sur France Nord

Q1 : Nous ne disposons que d'un seul atout : la volonté d'assurer une vie démocratique et décente aux générations futures.

Q2 : Nous ne comptons pas nous allier avec toute formation politique ou indépendante qui ne fixe pas comme objectif majeur et unique l'intérêt de la Tunisie. Toute tendance politique qui dévoile une alliance avec un lobby financier ou d'idées, ou qui se soumet aux choix politiques et économiques d'un pays étranger affrontera notre opposition.

Q3 : Nous ne pouvons pas parler d'axes prioritaires en cette période tant qu'il s'agit de contribuer à l'élaboration des lois fondamentales de la Tunisie nouvelle. Cependant, nous pouvons parler d'une base constitutionnelle à toutes les lois futures. Nous veillerons à ce que les libertés fondamentales, d'expression, de circulation, de manifestation soient régies directement par la constitution et non par des lois élaborées à l'initiative de l'exécutif.

Q4 : Une fois élu, il n' y a plus lieu aux demi-mesures, la mission est noble et je me mettrai en congé sans solde le temps que durera la mission au sein de l'Assemblée constituante. Un planning sera à l'évidence élaboré en fonction des actions à mener, en Tunisie et en France.



Moez Ben Ali

tête de liste d'Erraya Alwataniya (liste indépendante) sur France Nord

Q1 : Il est temps que les clés du pouvoir soient remises aux gens de sagesse, pour de bon. Plus je songe à mes atouts, plus j'y crois. Je suis l'enfant de la Tunisie, pétrie par la culture du terroir et abreuvée par l'histoire d'une civilisation millénaire. Et je suis aussi celui qui connaît l'Occident et l'ouverture, la pluralité culturelle et le pont entre nos deux rives. Que nul ne s'imagine que je puisse négocier mon retrait, échanger mon désistement contre quelques miettes.

Q2 : Nous ne voulons pas pacter avec le diable, l'histoire nous jugera. Le peuple tunisien ne doit pas être dupé.

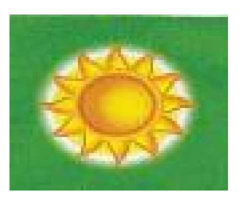
L'union des forces républicaines est un préalable afin d'éliminer à tout jamais l'extrémisme qui met en péril ce pour quoi le peuple tunisien s'est battu et a versé son sang.

Q3 : Les trois axes prioritaires qu'on propose :

- Œuvrer pour la reconnaissance des Tunisiens résidant à l'étranger comme étant des citoyens à part entière de la Tunisie.
- Fidéliser et responsabiliser les compétences.
- Accompagner les investisseurs.

Q4 : Devenir un élu, ce n'est pas si facile. Il ne suffit pas d'avoir des idées ni de ressentir l'envie de parler.

Certes, mes engagements sont nombreux, d'abord en temps que père de famille, ensuite en tant que chercheur en médecine. Si je me présente aujourd'hui, c'est pour gagner cette bataille honorable et pour lui consacrer du temps.



Abdellatif Ben Nassib

tête de liste Al' Aridha (liste indépendante)

Q1 : Un programme avec des objectifs réalistes et qui répond aux besoins de la population.

Q2 : Ennahda.

Q3 : L'écriture de la nouvelle constitution qui permettra une séparation effective entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et la justice

Q4 : Partage de mon temps de travail entre la Tunisie et la France.



Jamel Benjemia

tête de liste de Avec le Mouvement démocrate et l'Egalité (liste indépendante) sur France Nord

Q1 : Liste indépendante car les partis, quand ils sont d'accord sur tout, ils sont d'accord sur rien. Nous avons un vrai projet d'une constitution moderne, qui garantit les libertés individuelles et défend les valeurs universelles. Nous apportons un savoir-faire face à une classe politique qui réfléchit à la manière des années 1970.

Q2 : J'exclus de participer avec des partis qui ne reconnaissent pas l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, exemple Ennahda.

Q3 : Les 3 axes prioritaires : 1) Réussir le social et l'économique en s'inspirant du modèle brésilien. 2) Lancer un plan fibre optique pour rentrer le très haut débit qui aura des conséquences bénéfiques sur tous les secteurs d'activité du pays et c'est un signe fort aux investisseurs tunisiens étrangers. 3) Remettre l'infrastructure touristique qui est en état d'obsolescence aux normes mondiales.

Nous défendrons également l'idée d'un ministère des Tunisiens de l'étranger. Il faut accorder aux Tunisiens de l'étranger qui veulent lancer des projets en Tunisie le statut de non-résident pendant dix ans. Par ailleurs, les binationaux sont des Tunisiens à part entière et doivent profiter des mêmes droits que les résidents.

Q4 : Mon planning sera le suivant : Du lundi au vendredi à Tunis. Samedi et dimanche à Paris, pour avoir un œil sur mes activités professionnelles. Je recevrai les administrés le dimanche matin de 10 à 14 heures à mon bureau de Vitry-sur-Seine (94).



Jalel Triki

tête de liste du Mouvement de l'Unité populaire (MUP) sur France Nord

Q1 : La connaissance des dossiers et les questions de l'immigration tunisienne ainsi que politiques de la France envers l'immigration tunisienne et les traités internationaux sur cette question entre la France et la Tunisie.
Q2 : Aucun. Ce qui nous guide, c'est l'histoire de notre mouvement et sa plateforme et ceux qui adhèrent à nos idées sont les bienvenus. Nous croyons profondément à la démocratie comme valeur en elle-même et acceptons tous ceux qui nous critiquent.
Q3 : Développement et égalité sociale ; autonomie de la justice ; lutte contre la corruption.
Q4 : Je prendrai congé de mon travail actuel pour m'occuper de ma tâche parlementaire complètement.

Retrouver les interviews intégrales et celles d'autres candidats sur : www.tunisiensdumonde.com

Q1 : Quels sont les atouts de votre candidature ?

Q2 : Avec quel(s) parti(s) excluez-vous toute alliance avant et après le scrutin ?

Q3 : Quels sont les 3 axes prioritaires de votre programme ?

Q4 : Si vous êtes élu, comment allez-vous vous organiser :entre vos obligations professionnelles actuelles, les séances parlementaires à Tunis et les rencontres avec vos administrés :dans votre circonscription ?



Yassine Ayari

tête de liste du parti Tunisie verte sur France Nord

Q1 : Notre parti est le premier parti de l'écologie politique. Créé en 2004, il existait donc avant le 14 janvier et a affronté la dictature. Nos équipes sont jeunes et dynamiques, à l'image de ce qu'est la Tunisie elle-même.
Q2 : Avant le scrutin, nous n'avons aucune alliance. Après le scrutin, nous verrons qui appelle à la stabilité de la Tunisie et qui ne le fait pas. La plupart des partis sont jeunes, nous jugerons sur pièce et en fonction des circonstances.
Q3 : Donner à la Tunisie non pas un homme fort, mais des institutions fortes : justice indépendante, lutte contre la corruption, démocratie, démocratie parlementaire, consolidation des contrepouvoirs. Orienter la politique industrielle de la Tunisie vers les énergies renouvelables et les hautes technologies pour en faire la start-up de la Méditerranée. Jeter des ponts entre le nord et le sud de la méditerranée, à la fois pour porter la voix de la diaspora, mais aussi pour construire des rapports plus équilibrés avec l'Europe, sans renoncer à nos traditions d'ouverture.
Q4 : Nous aurons bien entendu un bureau en France et profiterons des nouvelles technologies pour entrer en contact avec les administrés plus facilement. Ce mandat doit être accompli à temps plein, chacun d'entre nous s'engage à prendre un congé sans solde pendant toute sa durée.



Samar Louati

tête de liste de Tounesna Lkol (liste indépendante) sur France Nord



Q1 : Etant indépendants, nous n'avons pas d'intérêts partisans. Tout ce qui compte pour nous c'est satisfaire nos électeurs et répondre à leurs attentes. Nous sommes une liste à la fois jeune et expérimentée qui allie donc la fraîcheur de la jeunesse avec la sagesse de l'expérience. Nous disposons d'une vision claire de la constitution et d'un projet réel pour la Tunisie.
Q2 : Nous excluons toute alliance avec un parti qui va à l'encontre de nos convictions ou de notre vision de l'avenir. Plus particulièrement, Tounesna Elkol exclut toute alliance avec des émanations de l'ancien parti au pouvoir et avec tout parti fondé sur des discriminations raciales, religieuses, régionales ou communautaires.
Q3 : Justice et libertés. Education et employabilité. Equité régionale et croissance.
Q4 : Les élus de notre liste s'engagent à suspendre toute activité professionnelle pour se consacrer à la Constituante. Ils seront donc à plein temps en Tunisie avec des visites régulières en France. Ils seront en permanence au contact de leurs électeurs via une plateforme dédiée et via les autres membres de la liste qui resteront sur Paris.



Jamel Ben Mourad

tête de liste du Parti libéral maghrébin sur France Nord



Q1 : Le PLM est un grand parti centriste qui présente des listes dans toutes les circonscriptions de Tunisie. Nous sommes pour la paix, la liberté et la modernité. Nous défendons les droits de l'Homme et le respect des droits de la Femme. Nos atouts sont que nous abordons les vraies préoccupations de tous les Tunisiens et nous proposons systématiquement des vraies solutions aux vrais problèmes de tous les Tunisiens de Tunisie ou de France.
Q2 : Nous sommes un parti républicain et démocrate, nous travaillerons avec tous les partis républicains et démocrates. Nos seules préoccupations sont la Tunisie et tous les Tunisiens.
Q3 : Le développement de la Tunisie a deux moteurs, la coopération internationale et l'éducation.
Il y a environs 351 000 étudiants dans l'enseignement supérieur en Tunisie, Cette année, environs 80 000 ont fini leurs études, mais seulement 25 000 ont trouvé un emploi, soit 55 000 sont allés grossir le nombre des chômeurs tunisiens. Le nombre officiel des sans-emplois en Tunisie est passé de 500 000 en janvier à 700 000 en juin. Soit un accroissement de plus de 40 %.Tout cela pour vous expliquer que la première préoccupation des Tunisiens, c'est le chômage.
En substance, nos trois axes prioritaires sont la lutte contre le chômage, la réforme de l'enseignement et la coopération internationale.
Q4 : Tunis est à deux heures de Paris. Il m'arrive, comme beaucoup de Parisiens, de passer plus de temps dans les embouteillages que de prendre l'avion pour aller à Tunis.





Tarek Toukabri

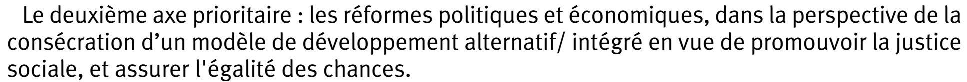
tête de liste du Parti démocrate progressiste sur France Nord

Q1 : Ma proximité avec les préoccupations des Tunisiens à l'étranger pour avoir milité pendant des dizaines d'années au sein de diverses associations qui défendent leurs intérêts (Caif, ATF, ATF Paris, ADTF) tout en préservant mon ancrage et mes engagements politiques intérieurs aux côtés du parti RSP (actuel PDP) et d'une société civile tunisienne très active.
Q2 : La mouvance intégriste.
Q3 : Assurer une meilleure représentation des Tunisiens résidents à l'étranger dans la(s) Chambre(s) des élus, et créer un symposium pour les représenter. Assurer l'égalité de traitement entre tous les Tunisiens et préserver leur dignité à l'étranger. Promouvoir la culture, la langue et les traditions nationales au sein de la jeunesse à l'étranger. Assurer l'égalité de traitement entre tous les Tunisiens et préserver leur dignité à l'étranger. Promouvoir la culture, la langue et les traditions nationales au sein de la jeunesse à l'étranger.
Q4 : Une nouvelle et riche expérience m'interpelle et durant laquelle j'ai déjà pris la décision, dès mon engagement en tant que candidat, de me consacrer entièrement à la rédaction de la constitution tout en veillant, comme d'habitude, à préserver la stabilité de ma vie familiale, politique et dans la mesure du possible, la continuité de ma vie professionnelle.



Houcine Bardi

tête de liste du Parti du Travail tunisien sur France Nord



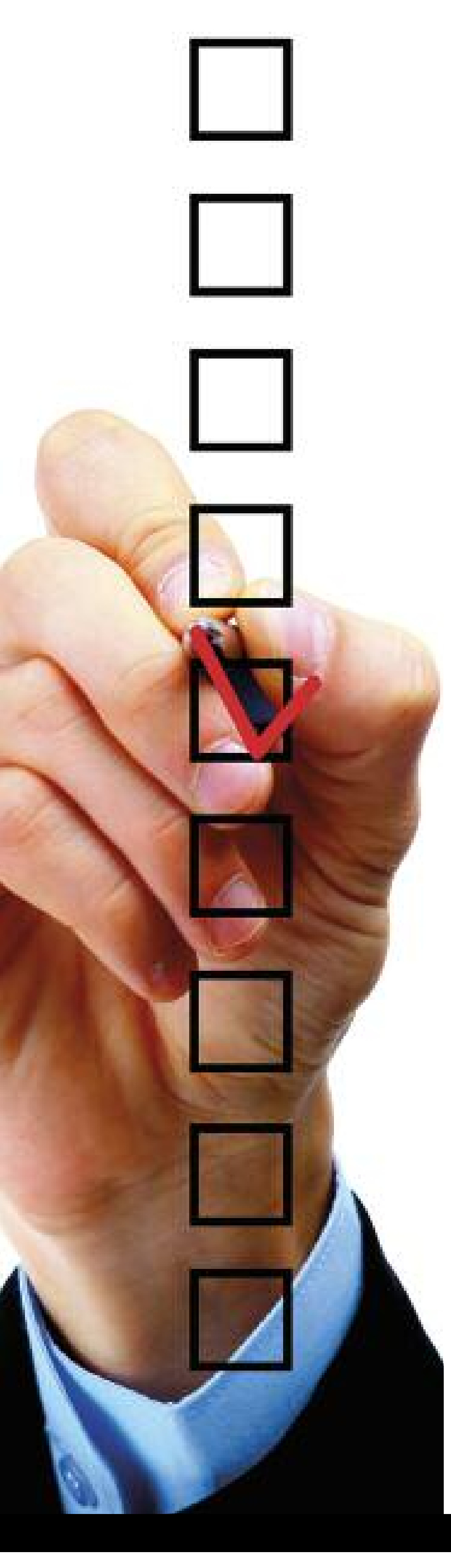
Q1 : Nous bénéficions d'une expertise exceptionnelle en matière économique (notre premier responsable est une sommité dans ce domaine : M. Abdeljelil Bedoui, qui s'est entouré d'une équipe performante…). Les membres de notre parti ne sont pas venus en politique après le 14 janvier : ce sont des militants de très longue date, qui ont déjà fait la preuve de leur combativité contre la dictature dans les domaines politiques, associatifs, syndicaux, etc.
Q2 : Nous excluons toute alliance avec les partis issus du rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), qui ont été à l'origine (directement ou indirectement) de l'asservissement des Tunisiens durant une très longue période ; nous sommes également contre toute alliance avec Ennahda ou tout autre parti religieux.
Q3 : Le premier axe prioritaire de notre action : garantir la sécurité et la sûreté des personnes et des biens, et rétablir la normalité de la vie sociale entre Tunisie.
Le deuxième axe prioritaire : les réformes politiques et économiques, dans la perspective de la consécration d'un modèle de développement alternatif/ intégré en vue de promouvoir la justice sociale, et assurer l'égalité des chances.
Le troisième axe prioritaire : instaurer un régime parlementaire rationalisé (stable) qui rompt définitivement avec le présidentialisme et la personnification du pouvoir.
Q4 : En tant que membre d'une profession libérale (je suis avocat au barreau de Paris), je dispose librement de mon temps, pour me consacrer aux travaux de l'Assemblée nationale constituant. La navette entre Paris et Tunis ne m'est pas du tout étrangère. J'ai toujours régulièrement fait l'aller-retour Paris/ Tunis. Ceci étant dit, je m'engage auprès des électeurs de recourir à l'« omission » (demande de dispense d'exercer la profession d'avocat auprès du barreau de Paris), au cas où ma présence permanente en Tunisie s'avérerait indispensable.



Fares Belghith

tête de liste du parti Union populaire républicaine sur France Nord

Q1 : Je dirige des projets depuis des années, j'ai appris à écouter mon client et mon équipe pour les satisfaire. Je serai ainsi à l'écoute des Tunisiens de France pour répondre à leurs besoins, agir avec l'équipe UPR pour les satisfaire ; tout ça pour atteindre l'objectif extrême : faire progresser mon pays la Tunisie et améliorer le bien-être général des Tunisiens.
Q2 : Nous excluons toute alliance de quelque nature que ce soit avec tout parti extrémiste, et comme l'a bien dit Léon Gambetta : *« On ne peut pas être républicain si on ne se méfie pas des personnalités excessives. »* Nous excluons également toute alliance avec les RCDistes..
Q3 : En Tunisie : avec plus de 700 000 chômeurs, l'emploi s'avère être le chantier prioritaire avec ce que ça engendre en termes de progrès économique ; l'éducation, une éducation réellement gratuite et de bonne qualité et la santé, santé accessible à tous. A l'étranger : se pencher sur les problèmes et les droits des Tunisiens résidents à l'étranger tels que le manque de communication avec la mission diplomatique tunisienne, la douane et la corruption, les facilités administratives pour les investisseurs et les transferts d'argent. Une solution serait de créer une structure dédiée aux Tunisiens résidents à l'étranger. Vous trouverez le détail de notre programme sur www.upr.tn/programme.
Q4 : C'est simple, la priorité c'est la Tunisie et comme vous le dites, c'est une question d'organisation. J'ai déjà travaillé des nuits durant pour mon employeur, que dire pour mon pays !



QUIZZ

A la veille des élections pour l'Assemblée constituante, testez vos connaissances !

1. Le prochain scrutin électoral vise à élire :

❑ **a.** 217 représentants à l'Assemblée nationale constituante
❑ **b.** Le nouveau président de la République
❑ **c.** Des délégués pour les Tunisiens de l'étranger

2. Quel est le rôle de la future Assemblée nationale constituante ?

❑ **a.** Gouverner le pays
❑ **b.** Voter les lois et préparer les prochaines élections présidentielles
❑ **c.** Investir un Premier ministre issu de la majorité, qui lui-même proposera un gouvernement. Elire un président de la République provisoire. Rédiger une nouvelle constitution, voter les lois, ratifier les conventions internationales et des décrets-lois

3. L'actuelle constitution tunisienne date du :

❑ **a.** 26 avril 1861
❑ **b.** 7 novembre 1987
❑ **c.** 1er juin 1959

4. Est-ce la première fois que les Tunisiens de l'étranger votent pour élire leurs représentants à l'assemblée ?

❑ **a.** Oui
❑ **b.** Non

5. Qui organise ces élections ?

❑ **a.** Ministère tunisien de l'Intérieur
❑ **b.** Ambassades et consulats
❑ **c.** ISIE (Instance supérieure indépendante pour les élections)

6. Combien de sièges de représentants sont en jeu en France et ailleurs dans le monde ?

❑ **a.** 10 en France et 8 ailleurs
❑ **b.** 08 en France et 8 ailleurs
❑ **c.** 09 en France et 10 ailleurs

7. Combien compte-t-on de listes candidates en France ?

❑ **a.** 71
❑ **b.** 102
❑ **c.** 88

8. Quelle est la date des élections pour les Tunisiens de l'étranger ?

❑ **a.** 23 octobre
❑ **b.** Du 20 au 22 octobre
❑ **c.** Le jour de l'Aïd el Kebir

9. Qui peut voter ?

❑ **a.** Tout Tunisien majeur inscrit volontairement sur les listes électorales avant le 10 octobre 2011 ainsi que, sous certaines conditions, ceux qui ne sont qu'immatriculés au consulat
❑ **b.** Seulement les Tunisiens majeurs inscrits sur les listes électorales avant le 10 octobre
❑ **c.** Tout Tunisien majeur même s'il n'est pas inscrit sur les listes électorales et sur les listes consulaires

10. Où voter ?

❑ **a.** Dans le bureau inscrit sur la carte électorale que je recevrai début octobre
❑ **b.** Dans le bureau qu'on m'a notifié lors de l'inscription volontaire ou auprès du bureau le plus proche de ma dernière adresse enregistrée au consulat
❑ **c.** Tout bureau dans mon pays de résidence

11. Comment fonctionne le scrutin ?

❑ **a.** Scrutin majoritaire à un tour : on attribue l'intégralité des sièges à ceux qui ont obtenu le plus de voix
❑ **b.** Scrutin proportionnel à un tour : selon un quotient électoral (rapport entre les suffrages exprimés et le nombre de sièges en jeu), on fixe le nombre de voix à obtenir pour avoir un siège. On attribue alors un siège aux listes qui ont atteint ce quotient électoral. Ensuite, le reliquat des sièges est attribué aux plus forts soldes.

Résultats 1a – 2c – 3c – 4a – 5c – 6a – 7a – 8b – 9a – 10b – 11b

En 24h*, effectuez gratuitement** et en toute sécurité vos transferts d'argent vers la Tunisie.

Transfert d'argent
TOUNESSNA

Gagnons l'avenir, ensemble
BIAT

ENVOYEZ VOTRE ARGENT EN TUNISIE

ET BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION DE 5€*

LE **CHOIX** EST ENTRE VOS MAINS

MoneyGram. ®
Transfert d'argent

www.moneygram.fr

* Sur présentation du coupon détachable ci-dessous. MoneyGram International Limited 514 356 872 RCS Paris - ©2011 MoneyGram Tous droits réservés.

MG1011TUN005



DE RÉDUCTION
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
DU 10 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 2011**

POINTS DE VENTE MONEYGRAM PARTICIPANTS

204 Boulevard Voltaire 92600 Asnieres sur Seine
13 Rue Chabaud 06400 Cannes
44 Boulevard du Général Leclerc 92110 Clichy
14 Place Louis Aragon 92700 Colombes
11 Avenue Lenine 93120 La Courneuve
85 Cours De La Liberté 69003 Lyon
19 Place Jules Guesde 13001 Marseille
6 Rue de Rome 13001 Marseille
10 Rue de Suisse 06000 Nice
26 Avenue Malaussena 06000 Nice
18 Rue Louis Bonnet 75011 Paris
10 Rue Guy Moquet 75017 Paris
13 Avenue de Clichy 75017 Paris
45 Rue Marx Dormoy 75018 Paris
52 Avenue de Flandre 75019 Paris
101 Avenue Jean Jaurès 75019 Paris
113 Rue d'Avron 75020 Paris
35 Rue de Lorgues 83000 Toulon
27 Rue de Bayard 31000 Toulouse
65 Allee de Bellefontaine 31100 Toulouse

MoneyGram. ®
Transfert d'argent

www.moneygram.fr

** Sur présentation de ce coupon et sous réserve des conditions générales ci-après : offre valable du 10 octobre au 10 novembre 2011 inclus (période de validité de la promotion) pour tout envoi effectué dans les points de vente MoneyGram participants vers la Tunisie. Ce coupon est à usage unique. Une fois ce coupon utilisé dans les conditions précitées, le porteur de ce coupon ne pourra plus bénéficier d'une autre réduction pendant toute la période promotionnelle susmentionnée. Offre non cumulable. Toute reproduction de ce coupon est interdite. Coupon ni échangé, ni remboursé.

MoneyGram International Limited 514 356 872 RCS Paris - ©2011 MoneyGram Tous droits réservés.